Excellence scientifique • Protection et conservation des ressources • Bénéfices aux Canadiens
Scientific Excellence • Resource Protection & Conservation • Benefits for Canadians

REP-ID	1570	
AR-ID (1)	5953	CORP-ID1 17
AR-ID (2)	6380	CORP-ID2
AR-ID (3)		
AR-ID (4)		

Performance Économique Des Flottes de Pêche du Québec, 1990

Rapport de l'analyse économique et commerciale n° 104

Pêches et Océans
Fisheries and Oceans

Canada

Performance Économique Des Flottes de Pêche du Québec, 1990

Eric Deschênes, économiste consultant
Jean Boucher, économiste
Division des services économiques

Direction de l'Economique, de la
Statistique et de l'Informatique
Ministère des Pêches et des Océans
Région du Québec
Québec, (Québec)
G1K 7Y7

Août 1991

Rapport de l'analyse économique et commerciale n° 104

91-2F

PUBLIÉ PAR:

Direction de l'Economique, de la
Statistique et de l'Informatique
Ministère des Pêches et des Océans
Québec, (Québec)
G1K 7Y7

© Ministère des Approvisionnements et
Services Canada 1991

Numéro de catalogue Fs 66-5/104F
ISBN 0-662-97051-9
ISSN 0847-1185

Référence exacte pour cette publication

Deschênes E. et J. Boucher
Performance économique des flottes de pêches du Québec, 1990. Rapp. anal. écon. commer. n° 104: 96p.

SOMMAIRE EXECUTIF

L'année 1990 se caractérise par un effort de pêche généralement moins grand de la part des flottes québécoises. Pour certaines espèces, dont le poisson de fond, les prix se sont stabilisés mais pour d'autres et plus particulièrement le homard, on constate une baisse drastique du prix. Le nombre de bateaux actifs à continué de diminuer de sorte que l'effort de pêche en terme de jours de pêche totaux a encore décru pour les flottes étudiées.

Ces facteurs ont pour effet d'abaisser les volume et valeur débarqués par les entreprises québécoises. La diminution du volume s'est fait au dépend du poisson de fond et de la crevette alors que des augmentations dans les volumes de crabe, de homard et de pétoncle ont résorbés la chute. Quant à la baisse de la valeur totale débarquée, elle s'est aussi faite au dépend du poisson de fond et de la crevette auxquelles on ajoute le homard. Les autres espèces ont vu leurs valeurs totales débarquées s'apprécier. Au niveau des flottes, les résultats financiers sont mitigés. Certaines flottes sont affectées par des prix ayant une tendance à la baisse et voient leurs revenus de trésorerie diminuer substantiellement jusqu'à encourir des pertes. D'autres restent stables et quelques unes réussissent à améliorer leur situation financière.

ABSTRACT

In 1990, Quebec's fleets generally offer a little less fishing effort. Some species, like groundfish, have a stable price. For others and particularly lobster, there is a drastic drop in the landings price. The quantity of active vessels continue to drop as well as the number of fishing days as a whole.

These facts contribute to decrease Quebec's enterprises landed volume and value. The volume drop is mainly caused by reductions in groundfish and shrimp volumes. Inversely, crab, lobster and scallop volumes improve to maintain the drop in total volume. Concerning the value, its fall is associated to the groundfish and shrimp to which we add the lobster decrease of value. Other species see their values rise. Turning our attention to the fleets, we notice that the financial results are still mitigated. Some fleets are affected by diminishing prices and their cash flow follow the same trend to even generate deficits. Others remain stable and a few improve their financial position.

92-07176/

Table des matières

Introduction 1

Portrait des pêches au Québec en 1989 3

1. Espèces visées: Les poissons de fond et les pélagiques 11

Flottes avec engins mobiles

- Chalutiers de 50 pieds et moins 14
- Chalutiers de 50 pieds à 65 pieds 14
- Senneurs écossais 15

Flottes avec engins fixes

- Cordiers de moins de 35 pieds 17
  - poisson de fond 17
  - pélagiques 18
- Cordiers de 35 pieds à 50 pieds 18
  - poisson de fond 19
  - pélagiques 19
- Cordiers de 50 pieds et plus 20

2. Espèce visée: Crabe des neiges 39

- Crabiers du sud-ouest du golfe Saint-Laurent 41
- Crabiers de la Basse Côte-Nord 42
- Crabiers de l'estuaire du Saint-Laurent et de la Moyenne Côte-Nord 42
  - zone 16 43
  - zone 17 44

3. Espèces visées: Autres mollusques et crustacés 59

- Crevettiers 61
- Homardiers 62
  - Iles-de la-Madeleine 62
  - Gaspésie 63
- Pétoncliers 64

4. Autres flottes 77

- Flotte de bateaux de plus de 100 pieds
- Flotte de pêche au buccin
- Flotte de pêche à la ligne à main
- Débarquements sans bateau
- Bateaux hors Québec
- Débarquements insuffisants

ANNEXE A: Méthodologie d'estimation des résultats financiers de chacune des flottes de pêche pour les années inter-échantillonnales. 85

ANNEXE B: Définition des flottes. 90

ANNEXE C: Méthodologie de calcul du revenu de trésorerie. 93

ANNEXE D: Carte de localisation des zones de gestion de la pêche au crabe du golfe Saint-Laurent. 95

ANNEXE E: Carte de localisation des stocks de crevette du golfe Saint-Laurent. 96

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Effort moyen de pêche, flottes de pêche au poisson de fond avec engins mobiles, 1989 et 1990.	24
Tableau 2	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche au poisson de fond avec engins mobiles, 1989 et 1990.	25
Tableau 3	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche aux poisson de fond avec engins mobiles, 1989 et 1990.	26
Tableau 4	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche au poisson de fond avec engins mobiles, 1989 et 1990.	27
Tableau 5	Revenu de trésorerie moyen, flotte de pêche au poisson de fond avec engins mobiles, 1989 et 1990.	28
Tableau 6	Effort moyen de pêche, flottes de pêche au poisson de fond avec engins fixes, 1989 et 1990.	29
Tableau 6a	Effort de pêche moyen, flottes de pêche aux pélagiques avec engins fixes 1989 et 1990.	30
Tableau 7	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche au poisson de fond avec engins fixes, 1989 et 1990.	31
Tableau 7a	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche aux pélagiques avec engins fixes, 1989 et 1990.	32
Tableau 8	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche au poisson de fond avec engins fixes, 1989 et 1990.	33
Tableau 8a	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche aux pélagiques avec engins fixes 1989 et 1990.	34
Tableau 9	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche au poisson de fond avec engins fixes, 1989 et 1990.	35
Tableau 9a	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche aux pélagiques avec engins fixes, 1989 et 1990.	36

Tableau 10	Revenu de trésorerie moyen, flottes de pêche au poisson de fond avec engins fixes, 1988 et 1989.	37
Tableau 10a	Revenu de trésorerie moyen, flottes de pêche aux pélagiques avec engins fixes, 1989 et 1990.	38
Tableau 11	Effort moyen de pêche, flottes de pêche au crabe des neiges sud-ouest du Golfe et Basse Côte-Nord, 1989 et 1990.	48
Tableau 11a	Effort moyen de pêche, flottes de pêche au crabe des neiges estuaire et moyenne Côte-Nord, zones 16 et 17, 1989 et 1990.	49
Tableau 12	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche au crabe des neiges, sud-ouest du Golfe et basse Côte-Nord, 1989 et 1990.	50
Tableau 12a	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche au crabe des neiges, estuaire et moyenne Côte-Nord, zones 16 et 17, 1989 et 1990.	51
Tableau 13	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche au crabe des neiges, sud-ouest du Golfe et basse Côte-Nord, 1989 et 1990.	52
Tableau 13a	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche au crabe des neiges, estuaire et moyenne Côte-Nord, zones 16 et 17, 1989 et 1990.	53
Tableau 14	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche au crabe des neiges, sud-ouest du Golfe et basse Côte-Nord, 1989 et 1990.	54
Tableau 14a	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche au crabe des neiges, estuaire et moyenne Côte-Nord, zones 16 et 17, 1989 et 1990.	55
Tableau 15	Revenu de trésorerie moyen, flottes de pêches au crabe des neiges, sud-ouest du Golfe et basse Côte-Nord, 1989 et 1990.	56
Tableau 15a	Revenu de trésorerie moyen, flottes de pêches au crabe des neiges, estuaire et moyenne Côte-Nord, zones 16 et 17, 1989 et 1990.	57
Tableau 16	Effort moyen de pêche, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, crevettiers et pétoncliers, 1989 et 1990.	66

Tableau 16a	Effort moyen de pêche, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, homardiers Iles-de-la-Madeleine et Gaspésie, 1989 et 1990.	67
Tableau 17	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, crevettiers et pétoncliers, 1989 et 1990.	68
Tableau 17a	Volume moyen débarqué, principales espèces, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, homardiers Iles-de-la-Madeleine et Gaspésie, 1989 et 1990.	69
Tableau 18	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, crevettiers et pétoncliers, 1989 et 1990.	70
Tableau 18a	Valeur moyenne débarquée, principales espèces, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, homardiers Iles-de-la-Madeleine et Gaspésie, 1989 et 1990.	71
Tableau 19	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, crevettiers et pétoncliers, 1989 et 1990.	72
Tableau 19a	Prix unitaire moyen des débarquements, principales espèces, flottes de pêche aux mollusques et autres crustacés, Homardiers Iles-de-la-Madeleine et Gaspésie, 1989 et 1990.	73
Tableau 20	Revenu de trésorerie moyen, flottes de pêches aux mollusques et autres crustacés, crevettiers et pétoncliers, 1989 et 1990.	74
Tableau 20	Revenu de trésorerie moyen, flottes de pêches aux mollusques et autres crustacés, Homardiers Iles-de-la-Madeleine et Gaspésie, 1989 et 1990.	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Portrait global des débarquements au Québec en 1990.	7
Figure 2	Débarquements des entreprises québécoises de pêche en 1990.	8
Figure 3	Portrait global des débarquements des entreprises québécoises en 1990.	9
Figure 4	Portrait économique de la pêche au poisson de fond en 1990.	22
Figure 5	Portrait économique de la pêche aux poissons pélagiques en 1990.	23
Figure 6	Portrait économique de la pêche au crabe des neiges en 1990.	46
Figure 6a	Portrait des crabiers de la Basse Côte-Nord en 1990.	47
Figure 7	Portrait économique de la pêche à la crevette, au homard et au pétoncle en 1990.	65
Figure 8	Portrait des autres flottes de pêche en 1990.	81

INTRODUCTION

Le présent rapport dresse un portrait de la performance financière des différentes flottes[1] de pêche du Québec pour l'année d'opération 1990. Il constitue le cinquième rapport annuel de ce type. La parution fut cependant interrompue en 1989, pour faire place à la publication "Coûts et revenus des entreprises de pêche du Québec 1989". Calqué sur les rapports précédents, il se distingue néanmoins par l'année d'enquête utilisée. L'année de base est maintenant celle de l'enquête de 1989.

Les rapports "Performance économique des flottes de pêche du Québec" se démarquent de la publication "Coûts et revenus des entreprises de pêche" par la méthodologie qui les sous-tend. Alors que cette dernière découle d'une enquête auprès des capitaines-propriétaires des entreprises de pêche et ne se répète que tous les 3 ans, la présente publication est annuelle et constitue plutôt une estimation des résultats, faite à partir d'une matrice d'impact détaillée.

Néanmoins, il est <u>important de prendre note</u> que la méthodologie utilisée cette année diffère légèrement de celle utilisée pour les publications officielles des années précédentes. Ainsi, en 1989, une nouvelle règle fut adoptée concernant la définition de bateaux actifs. Antérieurement, un bateau était considéré comme actif à partir du moment où il avait fait un débarquement peu importe sa valeur. La nouvelle règle stipule qu'un bateau doit débarquer au moins 25% de la valeur moyenne des débarquements de sa flotte, pour être considéré comme actif. Pour fin de distinction, nous appellerons "bateau ayant pêché" tout bateau possédant au moins un débarquement enregistré dans la banque de données de la division de la statistique.

Cette règle a été instaurée principalement pour nous permettre de concentrer nos efforts sur les propriétaires de bateaux qui font de la pêche leur principale source de revenu. Il devrait donc en découler une pertinence plus grande quant aux résultats obtenus dans cette publication.

Outre cette distinction, la présente publication reprend la forme de présentation utilisée dans les rapports précédents, elle subdivise les flottes de pêche du Québec en fonction de la principale espèce ou du groupe d'espèces visé par les opérations de pêche des entreprises du Québec. Il sera donc question des flottes exploitant les espèces de poisson de fond et de pélagiques, celles exploitant le crabe des neiges, ainsi que celles exploitant d'autres espèces importantes de mollusques et crustacés (crevette, homard et pétoncle).

Par contre, en 1990 des flottes ont été subdivisées. C'est le cas des cordiers de moins de 50 pieds qui ont vu leurs flottes se subdiviser en deux spécialités. On peut maintenant distinguer les résultats financiers pour les

---

[1] Une définition de chacune des flottes analysées dans cette publication est incluse à l'annexe B.

spécialités de poisson de fond et pélagiques. De même, pour les crabiers de l'estuaire et de la moyenne Côte-Nord ainsi que pour les homardiers, les résultats financiers seront disponibles pour la zone 16 et 17 dans le cas des crabiers et pour la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine dans le cas des homardiers.

Certains tableaux, familiers à nos lecteurs, ne seront pas reproduits ici étant donné que seule une enquête exhaustive nous permettrait d'en mettre à jour les informations. A ce sujet une telle enquête fut conduite en 1989. Les lecteurs sont donc priés de consulter le rapport d'étude "Coûts et revenus des entreprises de pêche du Québec en 1989" pour obtenir ces informations (ce rapport est disponible à la Division des services économiques, au bureau régional de Québec du ministère des Pêches et des Océans).

Le lecteur doit prendre note que les données moyennes incluses dans les figures intitulées **PORTRAIT ÉCONOMIQUE...**, ainsi que les données des tableaux de revenu de trésorerie, présentent les estimations basées sur l'échantillon de chacune des flottes. Ce dernier découle de l'enquête sur l'année d'opération 1989 et les résultats sont obtenus par l'utilisation de la matrice d'impact pour l'année 1990. Par ailleurs, toutes les autres données incluses, tant dans les tableaux que dans les figures, représentent la population totale de chaque flotte et sont produites à partir des données fournies par la Division de la statistique.

Concernant ces dernières données, nous tenons à remercier la Division de la statistique et de l'informatique qui d'une année à l'autre, par sa collaboration, rend possible la réalisation de ce rapport.

Division des services économiques
Ministère des Pêches et des Océans
Région du Québec -- Août 1991

Portrait des pêches au Québec en 1990

Portrait des pêches au Québec en 1990

Le volume des débarquements effectués au Québec chute pour une troisième année consécutive. De 81 468 tonnes métriques (tm) qu'il était en 1989, il est passé à 74 330 tm en 1990 pour une baisse de 8,8%. La valeur totale débarquée suit la même tendance passant de 82,5 millions à 74,1 millions de dollars, soit une diminution de 10% en 1990 par rapport à 1989. Cependant, la valeur semble s'être stabilisé autour de un dollar le kilogramme capturé[2].

Les principales espèces composant ces débarquements totaux sont, tel que présentés à la figure 1, le poisson de fond, le crabe des neiges, le homard, la crevette et le pétoncle. L'analyse de ce tableau nous permettra de cerner l'importance relative de ces espèces dans les débarquements totaux au Québec.

Le poisson de fond génère d'année en année le plus gros volume de débarquements parmi les espèces mentionnées. En 1990, c'est encore le cas avec 54% des débarquements totaux. Comparativement à 1989, cette proportion diminue de 9 points de pourcentage. En fait, le poisson de fond est le principal groupe d'espèces contribuant à la baisse des débarquements totaux au Québec en 1990. Il s'est capturé 22% moins de poisson de fond en 1990 qu'en 1989. Malgré la hausse légère du prix au kilogramme (kg) de poisson de fond (2¢/kg), la valeur totale pêchée diminue de 19% passant de 26,6 millions à 21,6 millions de dollars, ne comptant maintenant que pour 29% de la valeur totale pêchée.

Le crabe des neiges est la deuxième espèce en importance dans les débarquements totaux au Québec en ce qui concerne la valeur. Malgré une baisse générale du prix de 19¢/kg, sa valeur totale augmente entre 1989 et 1990 de 16,1 à 17,2 millions, pour atteindre 23% de la valeur totale des débarquements québécois. Son volume augmente à 9%. La hausse dans le volume est surtout due aux crabiers de la zone 16 dont les débarquements de crabe augmentent substantiellement. Malgré une baisse de prix, cette hausse fait augmenter la valeur totale de crabe capturé.

Le homard avec seulement 4% des débarquements totaux constitue au niveau de la valeur la troisième espèce en importance au Québec avec 18% du total. Cependant, en raison d'une importante baisse du prix en 1990, soit 1,84$/kg, la valeur débarquée diminue de 29% passant de 18,8 millions à 13,3 millions de 1989 à 1990. D'ailleurs, les baisses de valeur des débarquements de homard et

---

[2] Les mots "capturé", "pêché", "débarqué" ont tous la même signification dans leur utilisation, c'est-à-dire toute espèce de la mer que le bateau, le pêcheur ou l'entreprise de pêche rapporte au quai dans le but de les monnayer.

de poisson de fond contribuent à faire diminuer la valeur totale des débarquements en 1990.

La quatrième espèce en importance en terme de valeur totale est la crevette avec 16%. Le volume constitue 13% du total et est resté relativement stable comparativement à 1989 avec 9 636 tm. Cependant, une baisse de 16¢ le kg dans le prix occasionne une baisse de la valeur débarquée de 11% qui se monte à 11,6 millions.

Même si le pétoncle ne constitue que 5% des débarquements totaux en valeur et en volume, cette espèce connaît une augmentation appréciable de ses volumes et valeurs débarqués. Effectivement, le volume de pétoncle augmente de 47% en 1990 passant de 2 436 à 3572 tm. Cette augmentation dans le volume s'est reflétée sur la valeur et ce malgré une diminution du prix de 7¢ le kg. La valeur de pétoncle débarqué augmente de 38% pour une valeur de 3,8 millions.

Enfin, les autres espèces comptent pour 15% du volume et 9% de la valeur des débarquements effectués au Québec. En volume, 88% de ces autres espèces sont des pélagiques qui représente 9 392 tm. Leur valeur de 5,1 millions, représente 79% de la valeur de ces autres espèces.

Pour dresser le portrait de la performance économique des différentes flottilles de pêche du Québec, les statistiques sur les débarquements effectués au Québec ne suffisent pas: il faut y soustraire les débarquements des bateaux hors Québec et y ajouter les débarquements hors Québec des bateaux québécois. On calcule ainsi les **débarquements effectués par les bateaux enregistrés au Québec** (voir figure 2). Il est donc important de ne pas comparer les résultats de la figure 1 et 2; ces derniers n'étant pas les mêmes.

Généralement, les bateaux québécois débarquent plus à l'extérieur du Québec que les bateaux non-Québécois peuvent le faire au Québec. Il en résulte donc, que le volume débarqué par les entreprises québécoises est plus élevé que le volume total débarqué au Québec. Suite aux opérations mathématiques mentionnées ci-haut, on en arrive aux résultats de la figure trois.

Ces derniers nous indiquent que le volume débarqué par les entreprises québécoises diminue de 10% passant de 93 926 à 85 021 tm. Nous pouvons remarquer que les activités extérieures des pêcheurs québécois se concentrent principalement dans le poisson de fond et la crevette et que ces deux espèces constituent presque à elles seules la source de la diminution du volume des entreprises québécoises. La variation dans la valeur totale des débarquements des entreprises québécoises, est attribuable à ces deux mêmes espèces à laquelle s'ajoute le homard. Elle représente une diminution de 12% à 86,4 millions de dollars.

Figure 1

PORTRAIT GLOBAL DES DEBARQUEMENTS AU QUEBEC EN 1990

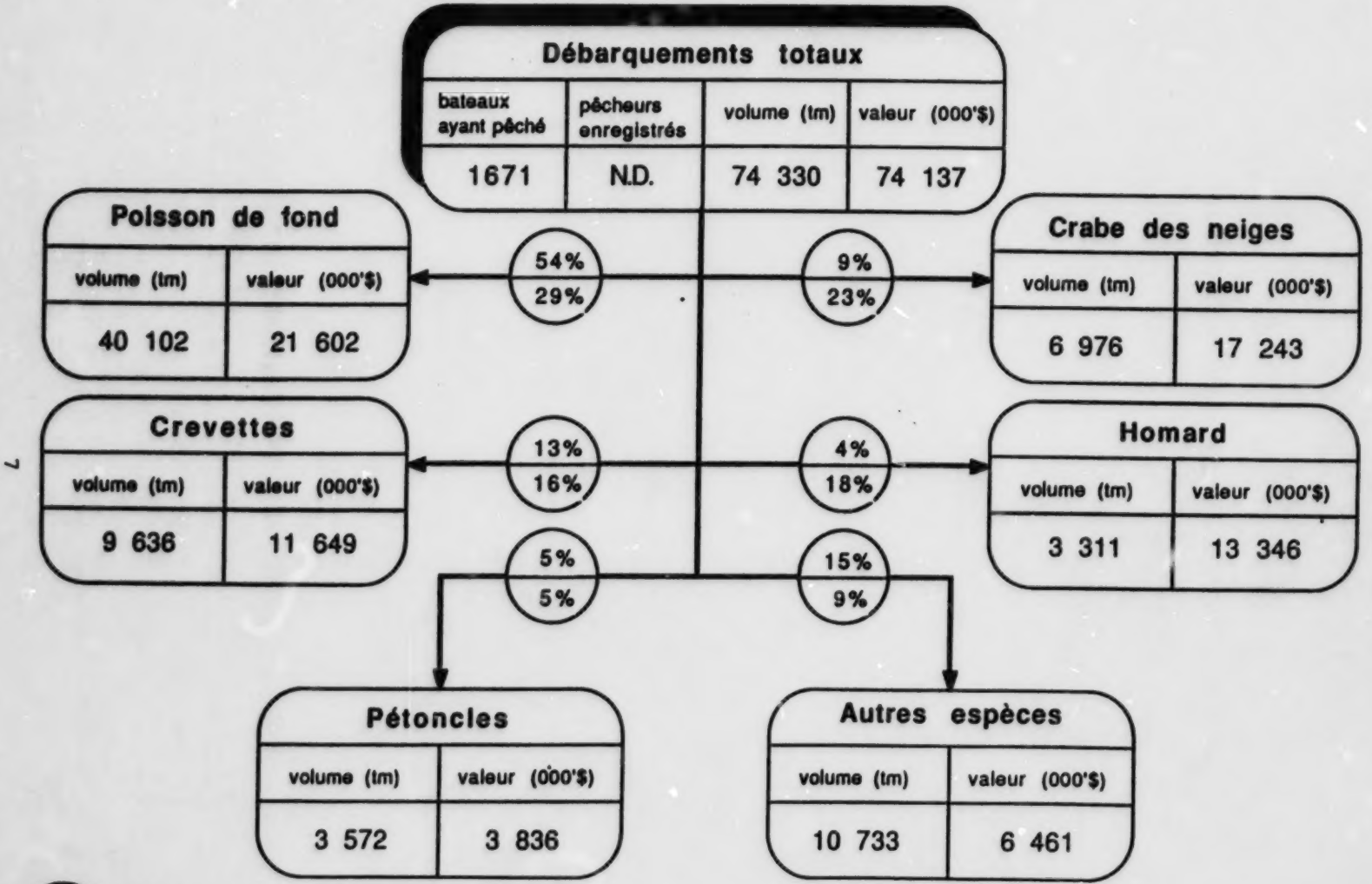

SOURCE: MPO, Division de la statistique, Québec
COMPILATION: MPO, Division des services économiques, Québec

Figure 2

DÉBARQUEMENTS DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DE PECHE EN 1990

Débarquements au Québec

bateaux ayant pêché	pêcheurs enregistrés	volume (tm)	valeur (000 $)
1671	N.D.	74 330	74 137

—

Débarquements des bateaux hors-Québec

volume (tm)	valeur (000'$)
1 902	1195

+

Débarquements hors-Québec des bateaux québécois

volume (tm)	valeur (000'$)
12 593	13 482

=

DÉBARQUEMENTS DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

bateaux ayant pêché	pêcheurs enregistrés	volume (tm)	valeur (000'$)
1 560	5 426	85 021	86 424

SOURCE: MPO, Division de la statistique, Québec

Figure 3

PORTRAIT GLOBAL DES DÉBARQUEMENTS DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES EN 1990

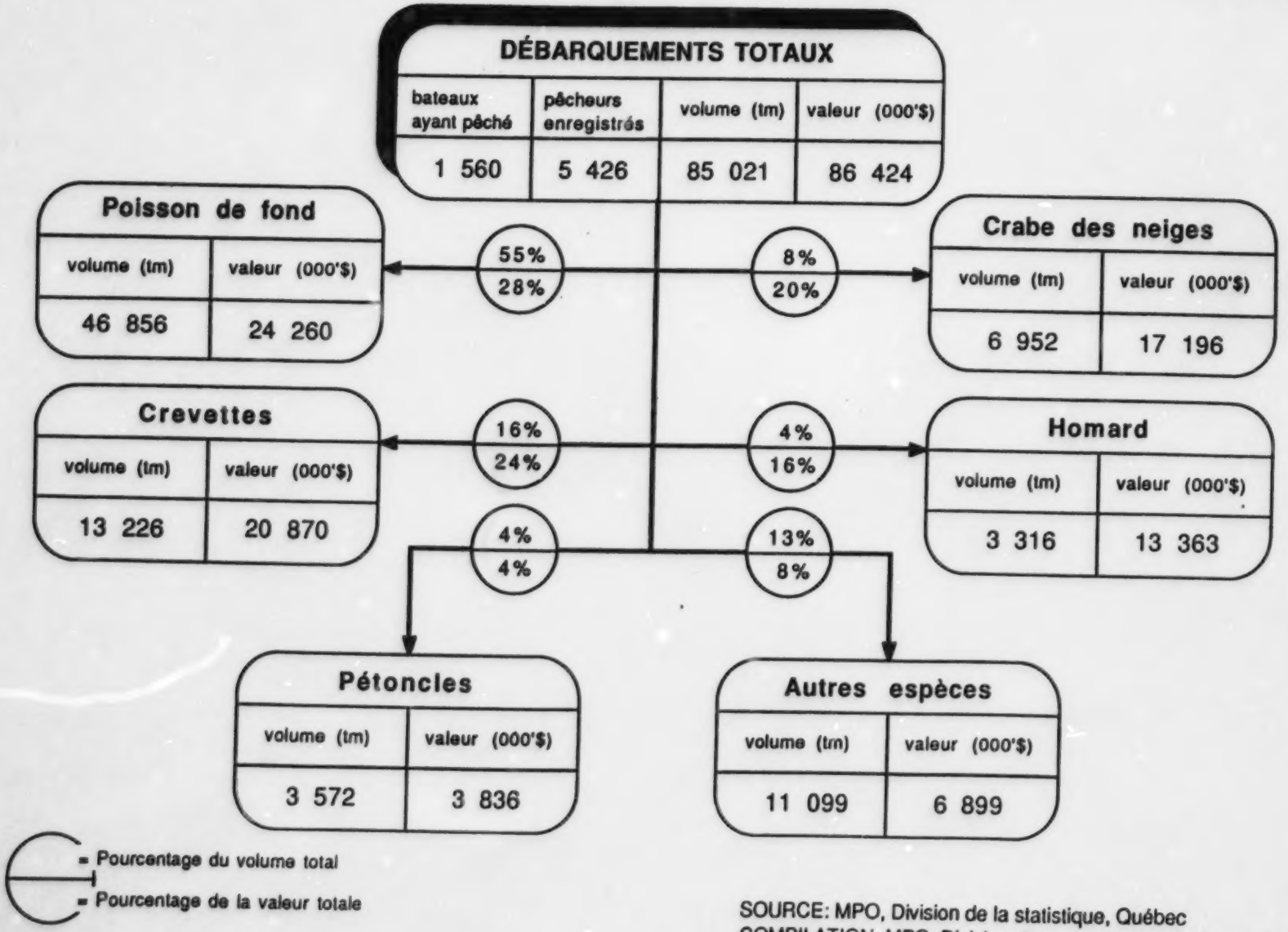

SOURCE: MPO, Division de la statistique, Québec
COMPILATION: MPO, Division des services économiques, Québec

1. Espèces visées: Le poisson de fond et les pélagiques.

1. Espèces visées: Le poisson de fond et les pélagiques.

Cette section du rapport traite des flottes dont les opérations sont principalement orientées vers la pêche aux espèces de poisson de fond et de pélagiques. Les flottes qui sont analysées dans cette section sont:

Flottes pêchant à l'aide d'engins mobiles:

- Les chalutiers de moins de 50 pieds;
- Les chalutiers de 50 à 65 pieds;
- Les senneurs écossais;

Flottes pêchant à l'aide d'engins fixes:

- Les cordiers de moins de 35 pieds;
  - poisson de fond
  - pélagiques
- Les cordiers de 35 pieds à 50 pieds;
  - poisson de fond
  - pélagiques
- Les cordiers de 50 pieds et plus.

L'annexe B du présent rapport présente une définition détaillée de chacune de ces flottes qui totalisent 477 bateaux actifs et environ 1 118 pêcheurs. Les flottes spécialisées dans le poisson de fond sont responsables d'environ 55% du volume des débarquements de poisson de fond effectués par les entreprises du Québec. En ce qui concerne les flottes mettant l'accent sur les pélagiques, elles représentent plus de 44% du volume de ces espèces capturées par les entreprises de pêche québécoises.

Flottes avec engins mobiles

Les chalutiers de moins de 50 pieds

Depuis la première année de publication de ce rapport, 1990 est la première à contenir les résultats complets de cette flotte. On peut y compter 10 bateaux actifs débarquant environ 3% du poisson de fond capturé par les entreprises québécoises.

Effort de pêche (Tableau 1)

En 1990 ces chalutiers conservent un nombre de voyages comparable à celui de 1989, soit 45,1 et 45,8 pour les deux années respectivement. Par contre, le nombre de jours en mer et de jour de pêche diminuent sensiblement. On compte 30 jours en mer de moins en 1990 pour un total de 85,6. Le nombre de jours de pêche est de 70,6 soit 19 de moins que l'année précédente.

Débarquements (Tableau 2, 3 et 4)

Comme nous pouvons le constater au tableau 4, les débarquements d'un bateau type est constitué à 75% de morue. La différence comprend surtout de la plie et du sébaste. Ces bateaux comptent en moyenne 146,7 tm de poissons débarqués, on note d'ailleurs à ce chapitre une stabilité par rapport à 1989. En valeur ce volume représente $83 616, soit environ $3 000 de moins qu'en 1989. Cette baisse dans la valeur totale du débarquement moyen est surtout causée par une diminution du prix pour la plie de 86¢ à 68¢ le kg associé à une capture moins grande de cette même espèce.

Résultats financiers (Tableau 5)

Bien que la situation du revenu de trésorerie de cette flotte s'améliore entre 1989 et 1990, il reste que leur situation demeure difficile. Ces bateaux encourent une perte pour une deuxième année consécutive. En 1990 cette dernière se chiffre à $3 321.

Les chalutiers de 50 à 65 pieds

La restructuration de la publication implique en 1990 que la flotte anciennement analysée sous les chalutiers de 45 à 65 pieds exclue maintenant ceux compris entre 45 et 50 pieds. Ces derniers sont compris dans la flotte

précédemment analysée. La flotte de chalutiers de 50 à 65 pieds comprend 45 entreprises de pêche actives soit le même nombre qu'en 1989. Cette flotte est responsable du tiers des débarquements de poisson de fond totaux réalisés par les entreprises québécoises et de 86% des débarquements fait par les chalutiers de moins de 100 pieds.

Effort de pêche (Tableau 1)

On note une légère diminution du nombre de voyages, du nombre de jours en mer et de jours de pêche. Au total on compte 20.3 voyages, 93.6 jours en mer et 71.3 jours de pêche par bateau.

Débarquements (Tableaux 2, 3 et 4)

Encore une fois, c'est la morue qui constitue la majorité des débarquements de cette flotte avec 80% des débarquements totaux. On constate que le débarquement moyen par bateau a diminué, passant de 360,0 tm à 349,5 tm, soit près de 11 tm de moins par bateau. Cependant, une augmentation dans le prix de la morue (4¢/kg) a permis à cette flotte d'augmenter la valeur de ses captures annuelles comparativement à 1989. Son revenu provenant de la pêche s'élève donc à $181 859.

Résultats financiers (Tableau 5)

En comparaison avec 1989 les chalutiers de cette catégorie ont vu leur situation financière s'améliorer pour l'année 1990. Effectivement, le revenu de trésorerie moyen augmente de 38% pour atteindre $32 164. A l'aide du ratio du revenu de trésorerie sur le revenu brut nous pouvons constater que les bateaux de cette flotte ont été plus efficaces en 1990. En 1989, le revenu de trésorerie représentait 13% du revenu brut alors que cette proportion augmente en 1990 à 18%.

Les senneurs écossais

Depuis le début en 1985 où un bateau pêchait à la senne écossaise cette flotte n'a cessé de croître. Elle est aujourd'hui constituée de 10 entreprises toutes localisées aux Iles-de-la-Madeleine. La longueur hors-tout de ses bateaux se situe entre 39 et 55 pieds et ces derniers pêchent environ 5% de tout le poisson de fond capturé par les entreprises du Québec. Sa localisation aux Iles-de-la-Madeleine est due au fait que cette technique de pêche est particulièrement bien adaptée aux conditions des fonds de pêche rencontrés dans ce secteur géographique.

Poisson de fond et pélagiques

Effort de pêche (Tableau 1)

Depuis deux ans, les senneurs augmentent leur effort de pêche. Entre 1989 et 1990, le nombre de voyages, de jours en mer et de jours de pêche sont à la hausse. Aux voyages de 1989 s'ajoutent 5 voyages de plus de sorte que l'on en compte 64,4 en 1990. Ceci se reflète sur le nombre de jours en mer qui totalise maintenant de 81,4. Enfin, le nombre de jours de pêche passent à 75.

Débarquements (Tableaux 2, 3 et 4)

Comme les chalutiers de 50 à 65 pieds, les senneurs voient leur débarquement moyen diminuer légèrement de 9% en 1990 pour se fixer à 226,9 tm. Cette diminution du volume est principalement attribuable à une baisse des captures de morue et de plie qui constituent à elles seules 91% du volume total débarqué par un senneur type. Par contre, une hausse substantielle de l'ordre de 12¢/kg du prix de la morue a permis aux senneurs de soutenir la valeur de leurs débarquements au même niveau qu'en 1989, c'est-à-dire aux environs de $135 000.

Résultats financiers (Tableau 5)

Une valeur des débarquements stable et une légère augmentation dans l'effort de pêche, résultent en un revenu de trésorerie moindre en 1990. Cependant, la situation se compare à celle de 1989, de sorte que le revenu de trésorerie n'a diminué que d'environ $1 000 pour se chiffrer à $22 833.

En conséquence, le revenu de trésorerie des senneurs écossais, qui comptait pour 18% de leur revenu brut en 1989, compte maintenant pour 17% du revenu brut.

Flottes avec engins fixes

Les cordiers de moins de 35 pieds

Cette flotte était, à l'origine, consolidée sous une même flotte qui comprenait les cordiers à poisson de fond et à pélagiques. Cet état de fait trouve son explication dans l'enquête de 1986 où l'échantillon tiré ne distinguait pas la spécialisation de ces espèces. Contrairement à celle de 1986, l'enquête de 1989 fait cette distinction qui nous permet d'estimer des résultats pour chacune des spécialisations. Pour cette raison, la présente

section comprend une analyse sur la pêche aux pélagiques et une sur la pêche au poisson de fond.

Ainsi, on peut identifier un groupe de cordiers de moins de 35 pieds dont les opérations sont principalement dirigées sur le poisson de fond alors que d'autres cordiers se concentrent sur la pêche des petits pélagiques.
Le point commun de ces sous-flottes est l'utilisation d'un engin fixe à cordes comme principal engin de pêche.

Les cordiers de moins de 35 pieds poisson de fond.

Chaque flotte se spécialise dans une espèce ou une autre selon la valeur de ses débarquements. Dans le présent cas, les cordiers sont classés sous "poisson de fond" parce que plus de 50% de la valeur de leurs débarquements est constituée de poisson de fond. Cette flotte de petits cordiers compte en tout 180 bateaux actifs, ce qui représente 8 de moins qu'en 1989. Sa pêche de poisson de fond en 1990 représente 5% des débarquements des entreprises québécoises.

Effort de pêche (Tableau 6)

Il est à noter que l'effort de pêche contenu dans le tableau 6 est une estimation basée sur l'enquête de 1989. Seul le nombre de bateaux actifs n'est pas une estimation. On peut remarquer que cette flotte a considérablement diminué son effort de pêche en 1990. La baisse est de plus de 50% pour les trois variables considérées dans l'effort de pêche ce qui donne 35,9 voyages pour 37,6 jours en mer et 36,3 jours de pêche.

Débarquements (Tableaux 7, 8 et 9)

En volume, le débarquement moyen de la flotte se chiffre à 16,4 tm par bateau et est composé à plus de 64% de morue. Il s'agit d'une baisse de 5,9 tm par rapport à 1989, explicable par une diminution de l'effort de pêche. Malgré une augmentation non-négligeable des prix aux débarquements des différentes espèces de poisson de fond pêchées par ces bateaux, la valeur du débarquement moyen chute d'environ $3 000 pour se fixer à $11 172.

Résultats financiers (Tableau 10)

Même si le revenu brut connaît une diminution, ce n'est pas le cas pour le revenu de trésorerie. L'effort de pêche ayant considérablement diminué, les coûts d'opérations sont moins élevés de sorte que la différence entre les coûts et les revenus est positive. Il en résulte donc un revenu de trésorerie de $2 213 pour 1990 comparativement à une perte de $1 439 en

1989. La situation s'est donc améliorée. En pourcentage du revenu brut, le revenu de trésorerie représente 20% de ce dernier.

Les cordiers de moins de 35 pieds pélagiques.

Pour être catégorisé "pélagiques" il faut que plus de 50% de la valeur des débarquements soit composée de pélagiques. Par rapport à 1989, le nombre de bateaux actifs dans cette flotte diminue de 22 passant de 79 à 55. Leurs débarquements sont constitués à 82% de hareng, principale espèce dans la pêche aux pélagiques. Enfin, ces petits cordiers représentent 21% des débarquements de pélagiques québécois.

Effort de pêche (Tableau 6a)

La diminution du nombre de bateaux n'a pas affecté l'effort de ceux qui restent. On constate 40% plus d'effort de pêche de la part de cette flotte en 1990. Il en résulte que le nombre de voyages passe à 100,1 alors que le nombre de jours en mer et de jours de pêche s'apprécient à 102,9 et 98,7 respectivement.

Débarquements (Tableaux 7a, 8a et 9a)

Les débarquements connaissent une augmentation substantielle en 1990. Cette augmentation est surtout due au volume de hareng qui fait plus que triplé pour atteindre 33,9 tm sur un volume total de 41,2 tm. Une telle augmentation dans le volume se répercute sur les revenus de pêche qui atteignent $15 367. Ces derniers augmentent de 80% en raison du volume de hareng et aussi par la capture des autres espèces telle l'anguille.

Résultats financiers (Tableau 10a)

Tout comme les cordiers poisson de fond de la même catégorie de longueur, ceux qui ont concentré leur pêche sur les pélagiques voient leur situation financière s'améliorer en 1990. D'une perte de $210 pour l'exercice de 1989, la situation passe à un gain de $789 en 1990.

Les cordiers de 35 pieds à 50 pieds

L'enquête de 1989 a aussi subdivisé son échantillon de cordiers de 35 à 50 pieds en fonction de la principale espèce pêchée. Ceci nous permet pour la première fois d'analyser les résultats complets des cordiers de cette catégorie de longueur qu'il soit dirigé sur la pêche au poisson de fond ou aux

pélagiques. Comme ils pêchent tous avec le même engin nous les avons regroupés sous les cordiers de 35 à 50 pieds.

Les cordiers de 35 à 50 pieds poisson de fond.

Nous pouvons y compter 62 bateaux actifs en 1990, soit 21 de moins qu'en 1989. Contrairement aux flottes de poisson de fond étudiées jusqu'à maintenant, les cordiers de cette catégorie composent leurs débarquements en majorité de flétan du Groënland. Ce dernier représente, en 1990, 51% du débarquement moyen total du bateau type. Vient en deuxième la morue avec 24%. Par rapport à tout le poisson de fond pêché par les entreprises du Québec, les cordiers de 35 à 50 pieds représentent 3% du total.

Effort de pêche (Tableau 6)

On peut constater au tableau 6 que l'effort de pêche est moins grand en 1990 pour les cordiers de cette catégorie. Le nombre de voyages décroît pour un total de 56,1, le nombre de jours en mer passe à 73,7 et les jours de pêche sont au nombre de 67.

Débarquements (Tableaux 7, 8 et 9)

Le volume moyen débarqué par cette flotte diminue considérablement à 25,5 tm, soit une chute de 36%. Cette baisse provient surtout de captures moins imposantes de flétan du Groënland (41% de moins) et de morue (39% de moins). Même si le prix des principales espèces pêchées par ces bateaux augmente, la valeur totale débarquée diminue de 27%. En valeur, le volume capturé représente $24 679.

Résultats financiers (Tableau 10)

Malgré une baisse dans les coûts reliée à un effort de pêche moins grand, le revenu de trésorerie se détériore par rapport à 1989. Ces bateaux encourent en moyenne une perte de $7 679.

Les cordiers de 35 à 50 pieds pélagiques.

Dans cette flotte, on dénombre 28 bateaux en 1990 ce qui représente 13 de plus qu'en 1989. La principale espèce débarquée est le hareng qui représente 89% du volume total débarqué par la flotte. A elle seule, c'est 23% de tout les pélagiques capturés par les bateaux du Québec. Donc, les deux flottes de pélagiques analysées dans cette publication, pêchent pour 44% de tout le volume de pélagiques débarqués par les entreprises du Québec.

Poisson de fond et pélagiques

Effort de pêche (Tableau 6a)

Ces bateaux qui en 1989 avaient en moyenne 61 voyages de pêche, augmentent significativement leur effort de pêche en 1990 pour atteindre 108,5 voyages pour l'année. Normalement ces bateaux passent autant de jours en mer et de jours à pêcher qu'ils font de voyages.

Débarquements (Tableaux 7a, 8a et 9a)

L'augmentation dans l'effort de pêche se reflète sur le volume débarqué. Avec une forte augmentation de 71%, le volume moyen débarqué par un bateau de ce type se chiffre à 84,3 tm comparativement à 49,4 en 1989. L'espèce la plus affectée par cette augmentation est le hareng qui voit son volume plus que doubler. La valeur totale débarquée par bateau augmente pour un total de $24 553, soit un peu plus que 2,4 fois la valeur de 1989.

Résultats financiers (Tableau 10a)

L'augmentation de l'effort de pêche fait augmenter les revenus mais aussi les coûts de sorte que le revenu de trésorerie ne s'est pas amélioré en 1990 pour ces cordiers. On constate une perte de $7 833. Ce résultat est comparable à celui des cordiers de poisson de fond de la même longueur.

Les cordiers de 50 pieds et plus

La flotte de cordiers de 50 pieds et plus voit son nombre de bateaux diminuer de 4 en 1990 et se fixe à 21. Ces derniers sont spécialisés dans la pêche au poisson de fond et se caractérisent par l'utilisation de la palangre comme principal engin de pêche, contrairement aux cordiers de dimension inférieure (moins de 50 pieds) dont l'engin de pêche principal est le filet maillant. La majorité de leurs débarquements sont constitués de morue (65%) et de flétan du Groënland (19%). En 1990 cette flotte a capturé 5% de tout le poisson de fond capturé par les pêcheurs québécois.

Effort de pêche (Tableau 6)

Il est important de noter que la flotte des plus de 50 pieds est la seule parmi les cordiers qui nous permet de publier les statistiques concernant l'effort de pêche de la population plutôt que des estimations selon "coûts et revenus". Les 21 bateaux actifs ont déployé un effort moins grand en moyenne en 1990. En termes de voyages de pêche on en compte 3 de moins pour un total de 15,1. Pour ce qui est du nombre de jours de pêche et de jours en mer, ils diminuent de 12.5 et de 10 pour se fixer à 101.8 et 68.9 respectivement.

Débarquements (Tableaux 7, 8 et 9)

Malgré une hausse du prix moyen du kg capturé, les cordiers de plus de 50 pieds voient leur revenu de pêche se déprécier de 21% en 1990. Il est bien évident que la raison est une diminution des captures de 30%. Le volume moyen pêché par un cordier de plus de 50 pieds atteint 111,4 tm pour une valeur de $112 276.

Résultats financiers (Tableau 10)

Avec une telle baisse dans le revenu de pêche il est normal que le revenu de trésorerie suive la même tendance. Il diminue de 43% pour une valeur de $9 856. Ce revenu de trésorerie représente 9% du revenu brut, alors qu'il en représentait 12% en 1989.

Figure 4

PORTRAIT ECONOMIQUE DE LA PECHE AU POISSON DE FOND, 1990

Poisson de fond

volume (tm)	valeur (000'$)
46 856	24 260

Chalutiers 50 à 65 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
45	189	334 450	177 865	32 938

Cordiers plus de 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
21	107	132 586	143 998	9 856

Senneurs écossais

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
10	32	207 564	129 820	22 833

Cordiers 35 à 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
62	180	37 932	28 734	(7 679)

Chalutiers moins de 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
10	33	133 837	76 983	(3 321)

Cordiers moins de 35 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
180	378	27 336	16 994	2 213

Figure 5

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA PECHE AUX PELAGIQUES, 1990

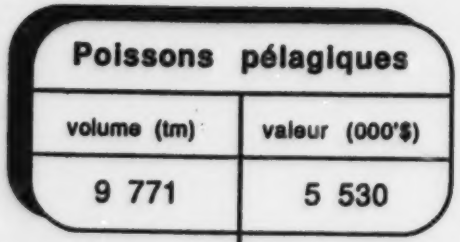

Cordiers 35 à 50 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
28	78	100 809	28 015	(7 833)

Cordiers moins de 35 pieds

bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
55	121	45 544	14 325	789

TABLEAU 1

EFFORT MOYEN DE PECHE
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Nombre de bateaux actifs	10	10	45	45	9	10
Nombre de voyage	45.8	45.1	22.8	20.3	59.1	64.4
Nombre de jour en mer	115.4	85.6	104.5	93.6	75.3	81.4
Nombre de jour de pêche	89.5	70.6	79.6	71.3	68.3	75.0

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 2

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1989 ET 1990

ESPECES	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Morue	106998	110433	275953	280037	184090	169472
Aiglefin	-	-	14	49	704	69
Sébaste	7349	12939	56140	47666	13132	17111
Flétan atlantique	55	35	222	130	19	2
Plie	30443	20572	18004	15298	46947	37151
Flétan du Groenland	1702	1042	7063	2845	-	-
Autres pois. de fond	57	490	789	1452	2365	1725
Hareng	-	-	-	-	-	-
Maquereau	-	-	-	-	-	-
Capelan	-	-	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	-	-	-	-
Pétoncles	329	755	-	-	-	1377
Homard	-	-	-	-	1253	-
Crevette	-	-	1867	2053	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-	-	-
Autres moll & crus	-	404	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-	-	-
Grand total	146933	146669	360034	349530	248510	226907

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 3

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1989 ET 1990

ESPECES	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Morue	56237	62899	137694	151699	86113	100697
Aiglefin	-	-	8	42	571	61
Sébaste	2023	4275	19343	13723	5190	4612
Flétan atlantique	174	118	555	352	53	6
Plie	26218	13890	11838	9738	35500	28109
Flétan du Groenland	1669	1028	5872	3339	-	-
Autres pois. de fond	17	189	178	489	696	595
Hareng	-	-	-	-	-	-
Maquereau	-	-	-	-	-	-
Capelan	-	-	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	-	-	-	-
Pétoncles	437	1002	-	-	-	1462
Homard	-	-	-	-	7203	-
Crevette	-	-	2789	2477	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-	-	-
Autres moll & crus	-	216	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-	-	-
Grand total	86775	83616	178277	181859	135326	135544

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 4 PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS ($/kg), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES 1989 ET 1990

ESPECES	CHALUTIERS moins de 50 pieds		CHALUTIERS de 50 à 65 pieds		SENNEURS ECOSSAIS	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Morue	0.53	0.57	0.50	0.54	0.47	0.59
Aiglefin	-	-	0.57	0.86	0.81	0.88
Sébaste	0.28	0.33	0.34	0.29	0.40	0.27
Flétan atlantique	3.19	3.35	2.50	2.70	2.79	3.76
Plie	0.86	0.68	0.66	0.64	0.76	0.76
Flétan du Groenland	0.98	0.99	0.83	1.17	-	-
Autres pois. de fond	0.30	0.39	0.23	0.34	0.29	0.35
Hareng	-	-	-	-	-	-
Maquereau	-	-	-	-	-	-
Capelan	-	-	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	-	-	-	-
Pétoncles	1.33	1.33	-	-	-	1.06
Homard	-	-	-	-	5.75	-
Crevette	-	-	1.49	1.21	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-	-	-
Autres moll & crus	-	0.53	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-	-	-
Prix moyen du kg capturé	0.59	0.57	0.50	0.52	0.54	0.60

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 5

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS MOBILES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	CHALUTIERS moins de 50 pieds 1989	1990	CHALUTIERS de 50 à 65 pieds 1989	1990	SENNEURS ECOSSAIS 1989	1990
REVENUS						
Revenus de pêche	76686	76983	173424	180195	126741	129820
Autres revenus	-	-	677	677	-	-
Revenus totaux	76686	76983	174101	180872	126741	129820
COUTS						
Coûts d'opération fixes	8289	8289	16825	16825	7883	7883
Coûts d'entretien	4374	3244	7805	6991	11056	11952
Coûts d'engin	4615	3423	8411	7534	6685	7226
Coûts d'opération variables A	4086	4024	10978	9774	7325	7982
Coûts d'opération variables B	13636	10115	26546	23777	13994	15128
Main-d'oeuvre	24412	24507	41011	42612	36008	36883
Frais financiers	26702	26702	39195	41195	19932	19932
Coûts totaux	86114	80304	150771	148708	102884	106986
REVENU DE TRESORERIE	(9 428)	(3 321)	23 330	32 164	23 857	22 833

Note: Pour les chalutiers de 50 à 65 pieds, deux mille dollars ont été ajoutés aux frais financiers pour considérer les frais de financement supplémentaires générés par l'achat de quotas en 1990.

TABLEAU 6

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS de 50 pieds et plus	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Nombre de bateaux actifs	188	180	83	62	25	21
Nombre de voyage	85.0	35.9	67.0	56.1	18.2	15.1
Nombre de jour en mer	89.0	37.6	88.0	73.7	114.3	101.8
Nombre de jour de pêche	86.0	36.3	80.0	67.0	78.9	68.9

Source moins de 50 pieds: Coûts et Revenus 1989, Division des services économiques.
Estimations selon Coûts et Revenus 1989, pour 1990.
Source plus de 50 pieds: Division de la Statistique, MPO Région de Québec.

TABLEAU 6a

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds	
	1989	1990	1989	1990
Nombre de bateaux actifs	79	55	15	28
Nombre de voyage	71.0	100.1	61.0	108.5
Nombre de jour en mer	73.0	102.9	61.0	108.5
Nombre de jour de pêche	70.0	98.7	61.0	108.5

Source 1989: Coûts et Revenus 1989, Division des services économiques.
Source 1990: Estimations selon Coûts et Revenus 1989.

TABLEAU 7

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS 50 pieds et plus	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Morue	13494	10513	10006	6080	109538	72925
Aiglefin	-	1	3	-	26	5
Sébaste	287	168	1896	1078	1046	739
Flétan atlantique	63	35	103	101	3014	4565
Plie	1487	1143	2353	1294	12306	5989
Flétan du Groenland	3798	1747	22186	13118	27019	20912
Autres pois. de fond	548	400	1348	1310	6190	6153
Hareng	1032	792	1443	2188	-	-
Maquereau	1181	965	227	123	-	-
Capelan	119	154	-	-	-	-
Saumon	2	6	-	-	-	-
Autres pélagiques	8	295	3	80	-	32
Pétoncles	58	58	78	-	-	-
Homard	14	34	11	1	-	-
Crevette	-	-	-	-	-	-
Crabe des neiges	5	16	189	16	-	40
Autres moll & crus	102	32	19	85	-	-
Autres items	20	-	-	-	-	-
Grand total	22218	16358	39865	25472	159139	111360

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 7a VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES 1989 ET 1990

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds 1989	1990	CORDIERS de 35 à 50 pieds 1989	1990
Morue	1331	1717	2108	1332
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	9	34	-
Flétan atlantique	5	11	10	10
Plie	213	638	133	75
Flétan du Groenland	46	50	163	1
Autres pois. de fond	59	171	163	181
Hareng	10077	33908	32076	75044
Maquereau	2348	1054	14344	6059
Capelan	13361	1429	-	-
Saumon	3	6	-	-
Autres pélagiques	291	689	23	805
Pétoncles	51	-	-	-
Homard	39	339	155	806
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-
Autres moll & crus	26	1200	152	-
Autres items	104	-	-	-
Grand total	27954	41221	49361	84312

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 8

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS 50 pieds et plus	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Morue	8063	7049	7417	4652	95323	61943
Aiglefin	-	1	1	-	7	4
Sébaste	92	56	609	391	339	252
Flétan atlantique	239	170	291	353	8273	18808
Plie	1045	714	1778	922	9518	3683
Flétan du Groenland	3755	2142	22410	16654	25807	25227
Autres pois. de fond	169	138	526	637	2627	2212
Hareng	182	197	205	483	-	-
Maquereau	340	300	68	33	-	-
Capelan	20	26	-	-	-	-
Saumon	10	22	1	-	-	-
Autres pélagiques	7	98	11	479	-	41
Pétoncles	58	65	74	-	-	-
Homard	78	149	74	3	-	-
Crevette	-	-	-	-	-	-
Crabe des neiges	8	36	541	25	-	106
Autres moll & crus	44	12	24	47	-	-
Autres items	31	-	-	-	-	-
Grand total	14141	11172	34030	24679	141894	112276

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 8a VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES 1989 ET 1990

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds 1989	1990	CORDIERS de 35 à 50 pieds 1989	1990
Morue	710	1176	1400	1009
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	2	7	-
Flétan atlantique	20	40	30	35
Plie	75	364	104	45
Flétan du Groenland	45	61	174	1
Autres pois. de fond	21	62	57	72
Hareng	3115	7929	4155	14500
Maquereau	635	343	3307	1525
Capelan	2241	158	-	-
Saumon	16	56	-	-
Autres pélagiques	1193	3024	10	4086
Pétoncles	47	-	-	-
Homard	250	1504	1004	3282
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-
Autres moll & crus	11	648	65	-
Autres items	172	-	-	-
Grand total	8551	15367	10314	24553

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 9

PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS ($/KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS de 50 pieds et plus	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
Morue	0.60	0.67	0.74	0.77	0.87	0.85
Aiglefin	-	0.83	0.33	0.50	0.27	0.78
Sébaste	0.32	0.33	0.32	0.36	0.32	0.34
Flétan atlantique	3.79	4.83	2.83	3.51	2.74	4.12
Plie	0.70	0.62	0.76	0.71	0.77	0.61
Flétan du Groenland	0.99	1.23	1.01	1.27	0.96	1.21
Autres pois. de fond	0.31	0.35	0.39	0.49	0.42	0.36
Hareng	0.18	0.25	0.14	0.22	-	-
Maquereau	0.29	0.31	0.30	0.27	-	-
Capelan	0.17	0.17	-	-	-	-
Saumon	5.00	3.90	-	-	-	-
Autres pélagiques	0.88	0.33	3.67	6.02	-	1.28
Pétoncles	1.00	1.11	0.95	1.17	-	-
Homard	5.57	4.42	6.73	4.17	-	-
Crevette	-	-	-	-	-	-
Crabe des neiges	1.60	2.17	2.86	1.62	-	2.65
Autres moll & crus	0.43	0.37	1.26	0.56	-	-
Autres items	1.55	1.13	-	-	-	-
Prix moyen par kg capturé	0.64	0.68	0.85	0.97	0.89	1.01

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 9a PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS (KG/$), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, ENGINS FIXES 1989 ET 1990

ESPECES	CORDIERS moins de 35 pieds 1989	1990	CORDIERS de 35 à 50 pieds 1989	1990
Morue	0.53	0.68	0.66	0.76
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	0.22	0.22	-
Flétan atlantique	4.00	3.64	2.96	3.41
Plie	0.35	0.57	0.78	0.60
Flétan du Groenland	0.98	1.22	1.07	0.79
Autres pois. de fond	0.36	0.36	0.35	0.40
Hareng	0.31	0.23	0.13	0.19
Maquereau	0.27	0.33	0.23	0.25
Capelan	0.17	0.11	-	-
Saumon	5.33	9.33	-	-
Autres pélagiques	4.10	4.39	0.43	5.08
Pétoncles	0.92	-	-	-
Homard	6.41	4.44	6.48	4.07
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-
Autres moll & crus	0.42	0.54	0.43	-
Autres items	1.65	-	-	-
Prix moyen par kg capturé	0.31	0.37	0.21	0.29

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 10

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU POISSON DE FOND, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	CORDIERS moins de 35 pieds		CORDIERS de 35 à 50 pieds		CORDIERS de 50 pieds et plus	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
REVENUS						
Revenus de pêche	19403	16994	39417	28399	167800	143998
Autres revenus	-	-	335	335	-	-
Revenus totaux	19403	16994	39752	28734	167800	143998
COUTS						
Coûts d'opération fixes	1506	1506	3484	3484	10213	10213
Coûts d'entretien	1277	539	3270	2740	15783	14057
Coûts d'engin	3461	1462	6097	5109	9773	8704
Coûts d'opération variables A	1764	745	3267	2737	18911	15690
Coûts d'opération variables B	2642	1116	4613	3865	23213	20674
Main-d'oeuvre	6274	5495	13801	9943	55830	47911
Frais financiers	3918	3918	8534	8534	16893	16893
Coûts totaux	20842	14781	43066	36413	150616	134142
REVENU DE TRESORERIE	(1 439)	2 213	(3 314)	(7 679)	17 184	9 856

TABLEAU 10a

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX PELAGIQUES, AVEC ENGINS FIXES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	CORDIERS moins de 35 pieds 1989	CORDIERS moins de 35 pieds 1990	CORDIERS de 35 à 50 pieds 1989	CORDIERS de 35 à 50 pieds 1990
REVENUS				
Revenus de pêche	9438	14325	14426	27515
Autres revenus	-	-	500	500
Revenus totaux	9438	14325	14926	28015
COUTS				
Coûts d'opération fixes	534	534	2830	2830
Coûts d'entretien	582	820	3467	6167
Coûts d'engin	2444	3445	1980	3522
Coûts d'opération variables A	690	973	2798	4977
Coûts d'opération variables B	1560	2199	3405	6057
Main-d'oeuvre	3336	5063	5703	10877
Frais financiers	502	502	1416	1416
Coûts totaux	9648	13536	21599	35848
REVENU DE TRESORERIE	(210)	789	(6 673)	(7 833)

2. Espèce visée: le crabe des neiges

2. Espèce visée: le crabe des neiges

Cette section traite des flottes de pêche dont les opérations sont principalement orientées vers la capture du crabe des neiges. On y analyse les flottes suivantes:

- Les crabiers du sud-ouest du Golfe Saint-Laurent (semi-hauturiers);
- Les crabiers de la Basse Côte-Nord.
- Les crabiers de l'estuaire et de la Moyenne Côte-Nord;
  - Zone 16
  - Zone 17

Ces quatre flottes distinctes exploitent des zones de pêche au crabe des neiges (voir carte à l'annexe D) dont les caractéristiques répondent aux exigences biologiques de l'espèce et aux impératifs de gestion de la ressource dont le Ministère a la responsabilité. Tel que mentionné en introduction la flotte de crabiers de l'estuaire et de la Moyenne Côte-Nord sera dorénavant analysée en fonction de la zone de pêche plutôt que de façon consolidée.

Crabiers du sud-ouest du golfe

La flotte de crabiers du sud-ouest du golfe Saint-Laurent est composée de 130 entreprises dont les ports d'attache sont principalement situés au Québec et au Nouveau-Brunswick. Les présents résultats sont liés à la flotte du Québec composée de 47 entreprises. De ce nombre, 9 sont des entreprises localisées aux Iles-de-la-Madeleine et 38 du côté sud de la Gaspésie. La majorité des débarquements de cette flotte sont faits par les crabiers étant localisés en Gaspésie. En pourcentage du volume total de crabe des neiges débarqué par les entreprises du Québec, cette flotte représente 36%.

Effort de pêche (Tableau 11)

Pour une deuxième année consécutive, ces crabiers ont diminué leur effort de pêche. On remarque au tableau 11, 1,8 voyages de moins, 10,7 jours de moins en mer et 4,3 jours de pêche de moins. On compte donc, 17 voyages pour 31 jours en mer et 24,6 jours de pêche.

Débarquements (Tableaux 12, 13 et 14)

La diminution de l'effort de pêche dans la zone 12 résulte en un débarquement moyen moindre de 14,4 tm (19%). Il se chiffre donc à 61,9 tm

et est composé à 85% de crabe. En plus de la baisse dans le volume, ces crabiers voient le prix aux débarquements du crabe chuter de 33¢/kg. Il en résulte donc un revenu provenant de la pêche sensiblement diminué. Avec $68 579 de moins, le revenu de pêche se fixe à $134 046.

Résultats financiers (Tableau 15)

Une telle diminution du revenu brut implique nécessairement une diminution du revenu de trésorerie. Il passe de $59 089 à $20 685, soit une baisse de 65% par rapport à l'année précédente. Enfin le revenu de trésorerie représente 15% du revenu brut de pêche alors que le ratio était de 29% en 1989.

Crabiers de la Basse Côte-Nord

La flotte de crabiers de la Basse Côte-Nord est subdivisée en fonction des zones de gestion que ses entreprises exploitent. En partant de l'ouest vers l'est, on rencontre la zone 15 qui englobe le secteur de Kégaska, la zone 14 qui se prolonge en direction nord-est jusqu'à Saint-Augustin et enfin, la zone 13 qui, du côté québécois, se termine à Lourdes-de-Blanc-Sablon. Cette dernière est une zone conjointe avec la partie nord de la côte ouest de Terre-Neuve. On compte 33 bateaux actifs dans la zone 13, 20 dans la zone 14 et 8 dans la zone 15, soit 61 en tout pour la basse Côte-Nord. En 1990 ces bateaux ont capturé 5% de tout le crabe pêché par les entreprises du Québec.

Effort de pêche (Tableau 11)

Comme les crabiers du sud-ouest du Golfe, ceux de la basse Côte-Nord ont fourni un effort de pêche moins grand en 1990. Les trois variables qui établissent l'effort de pêche (tableau 11) sont affectés. On a un nombre de voyages moins grand qui se chiffre à 35,2. Le nombre de jours en mer est de 44,5 pour 39,7 jours de pêche. Enfin, on peut constater que la diminution de l'effort de pêche au niveau global est provoquée par une baisse dans les trois régions simultanément.

Débarquements (Tableaux 12, 13 et 14)

Il semble que la rareté de la ressource se fasse encore sentir dans cette région. Cependant, les captures de crabe sont quand même plus abondantes en 1990, soit 2,4 fois celles de 1989. On peut aussi remarquer que la tendance qu'avait pris ces crabiers à pêcher le poisson de fond tend à se dissiper, quoique toujours présente. Plusieurs crabiers réussissent donc à augmenter leurs captures de crabe de façon à ce que 50% de la valeur des débarquements soit constituée de crabe. Par contre, comme l'an dernier,

même ceux ne satisfaisant pas à cette règle mais ayant un permis de pêche au crabe dans cette zone sont inclus dans cette flotte.

Le tableau 12 nous indique des débarquements moyens de 31,3 tm pour cette flotte. Il s'agit d'une diminution qui s'explique par la substitution de la pêche à la morue vers la pêche au crabe. Cette substitution conjuguée à une hausse appréciable du prix du crabe, 31¢ le kg, explique aussi l'augmentation de la valeur du débarquement moyen qui passe à $27 672, soit une majoration de plus de 11%.

Un survol de la basse Côte-Nord nous montre une amélioration chez la zone 15, alors qu'en ce qui concerne les zones 13 et 14 on constate une stabilité dans les revenus malgré un volume moindre. La première voit son revenu passer de $21 379 à $36 898 alors que les deux autres restent relativement stables à $20 986 et $35 013 respectivement.

Résultats financiers (Tableau 15)

Avec une augmentation du prix du crabe et une diminution de l'effort de pêche, les crabiers ont amélioré leur situation financière. Ils passent d'une perte de $3 284 en 1989 à une légère perte de $74.

Crabiers de l'estuaire et de la Moyenne Côte-Nord

L'estuaire du Saint-Laurent et de la Moyenne Côte-Nord abrite une flotte de 58 entreprises classées selon deux ensembles distinctes exploitant chacune une zone de gestion. Ainsi, 36 entreprises détiennent un permis qui leur donne accès à la zone de gestion 16 alors que 22 entreprises ont accès au stock de crabe des neiges de la zone 17.

Crabiers de la zone 16.

En 1990 le nombre d'entreprises n'a pas augmenté de sorte que l'on en compte toujours 36. Par contre, en 1990 tous les bateaux peuvent être considérés comme actifs selon la règle du 25%, alors qu'en 1989 un bateau n'avait pas satisfait cette règle. Leurs débarquements sont constitués à 91% de crabe et au total leurs débarquements représentent 45% des captures de crabe québécoises.

Effort de pêche (Tableau 11a)

La flotte des crabiers de la zone 16 est une des rares flottes à avoir augmenté son effort de pêche moyen en 1990. Les 36 bateaux ont fait 47,9 voyages de pêche qui leurs ont permis de rester 63,1 jours en mer et de

pêcher pendant 55,8 jours. Leur effort est cependant légèrement inférieur à celui des crabiers de la zone 17.

Débarquements (Tableaux 12a, 13a et 14a)

L'augmentation de l'effort de pêche se reflète forcément sur le volume moyen débarqué par cette flotte. De 59,1 tm qu'il était en 1989 il augmente à 95,1 tm cette année. Quant au prix, il passe de $2,39 à $2,44 et permet, avec l'augmentation du volume, d'accroître le revenu de pêche à $216 737, une progression de 89% par rapport à 1989.

Résultats financiers (Tableau 15a)

Une telle augmentation du revenu brut de pêche, permet une hausse du revenu de trésorerie. Ce dernier se multiplie par plus de 2,5 et passe de $41 009 à $108 591. Le ratio du revenu de trésorerie sur le revenu brut augmente lui aussi et passe de 36% à 50% ce qui signifie une pêche relativement plus efficace.

Crabiers de la zone 17.

Tout comme les crabiers de la zone 16 aucun bateau n'est venu s'ajouter à cette flotte en 1990. Ils sont 22 en tout et leur volume de crabe pêché représente 75% du débarquement moyen. Enfin, leur proportion du volume de crabe québécois est de 12%.

Effort de pêche (Tableau 11a)

Bien que les crabiers de la zone 17 n'ait pas augmenté leur effort de pêche en 1990, celui-ci est le plus élevé de toutes les flottes de crabiers. De plus, cet effort est demeuré relativement stable entre 1989 et 1990. On compte en tout 61,9 voyages qui leur permettent de passer 63,3 jours en mer et de pêcher 62,4 jours pendant la saison.

Débarquements (Tableaux 12a, 13a et 14a)

Même s'ils ont maintenu leur effort de pêche, le volume moyen débarqué par cette flotte passe de 61,7 tm à 50,4 tm, soit une réduction de 18%. Cependant, le volume de crabe des neiges capturé augmente légèrement à 37,9 tm. Une baisse de 22¢ le kg dans le prix du crabe explique donc la diminution de la valeur moyenne au débarquement. De $124 236 qu'elle était en 1989, elle passe à $110 084 en 1990. Le revenu brut de pêche s'est donc déprécié de 11%.

Résultats financiers (Tableau 15a)

La baisse du revenu brut, résulte en une diminution du revenu de trésorerie de l'ordre de 26%. De $65 011 qu'il était en 1989 on le voit se fixer à $48 373. Le ratio du revenu de trésorerie sur le revenu brut de pêche marque une diminution de 52% à 44%.

Figure 6

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA PECHE AU CRABE DES NEIGES, 1990

Crabe des neiges	
volume (tm)	valeur (000'$)
6 952	17 196

Sud-Ouest du Golfe				
bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
47	244	59 666	131 008	20 685

Basse Côte-Nord				
bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
61	238	34 720	30 032	(74)

Estuaire et Moyenne Côte-Nord zone 16				
bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
36	122	92 870	214 863	108 591

Estuaire et Moyenne Côte-Nord zone 17				
bateaux actifs	pêcheurs	moyenne		
		volume kg	revenu $ brut	revenu $ trésorerie
22	86	56 592	128 966	48 373

Figure 6a

PORTRAIT DES CRABIERS DE LA BASSE COTE-NORD ,1990

Crabiers Basse Côte-Nord [1]

bateaux actifs	total	
	volume tm	valeur 000'$
61	1 907	1 688

Crabiers zone 13

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
33	27 761	20 986

Crabiers zone 15

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
8	24 114	36 898

Crabiers zone 14

bateaux actifs	moyenne	
	volume kg	valeur $
20	39 884	35 013

1 / Subdivisés en fonction des zones de pêche.

TABLEAU 11

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1989	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1990	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1989	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1990
Nombre de bateaux actifs	47	47	63	61
Nombre de voyage	18.8	17.0	43.5	35.2
Nombre de jour en mer	41.7	31.0	54.4	44.5
Nombre de jour de pêche	28.9	24.6	49.0	39.7

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 11a

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD ZONE 16		ZONE 17	
	1989	1990	1989	1990
Nombre de bateaux actifs	35	36	22	22
Nombre de voyage	41.3	47.9	61.7	61.9
Nombre de jour en mer	57.7	63.1	65.2	63.3
Nombre de jour de pêche	47.7	55.8	62.4	62.4

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 12

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

ESPECES	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1989	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1990	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1989	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1990
Morue	3349	3294	36697	22314
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	-	224	145
Flétan atlantique	15	4	6	6
Plie	106	27	2042	724
Flétan du Groenland	-	-	2305	567
Autres pois. de fond	4	210	85	60
Hareng	252	5295	349	286
Maquereau	222	36	-	15
Capelan	-	-	942	424
Saumon	-	-	12	7
Autres pélagiques	95	201	2	1
Pétoncles	-	-	604	515
Homard	-	-	-	-
Crevette	-	249	-	-
Crabe des neiges	72329	52613	2523	6194
Autres moll & crus	-	-	-	-
Autres items	-	-	54	-
Grand total	76372	61930	45845	31258

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 12a

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

ESPECES	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD ZONE 16		ZONE 17	
	1989	1990	1989	1990
Morue	8944	3606	1921	687
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	260	34	281	64
Flétan atlantique	33	17	10	30
Plie	1585	1305	47	22
Flétan du Groenland	1856	527	22995	6141
Autres pois. de fond	22	1	31	23
Hareng	308	2050	1529	5284
Maquereau	-	-	-	-
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	25	14
Pétoncles	2498	508	-	-
Homard	-	-	-	-
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	43579	86647	34831	37924
Autres moll & crus	-	413	46	186
Autres items	-	-	-	-
Grand total	59085	95108	61716	50373

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 13 VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES 1989 ET 1990

ESPECES	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1989	1990	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1989	1990
Morue	2050	2167	16039	12810
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	-	64	33
Flétan atlantique	9	11	29	24
Plie	65	16	1203	406
Flétan du Groenland	-	-	2101	671
Autres pois. de fond	1	62	26	35
Hareng	33	1152	107	62
Maquereau	51	8	-	5
Capelan	-	-	159	56
Saumon	-	-	69	30
Autres pélagiques	1096	2662	1	-
Pétoncles	-	-	625	547
Homard	-	-	-	-
Crevette	-	314	-	-
Crabe des neiges	199320	127653	4519	12991
Autres moll & crus	-	-	-	-
Autres items	-	-	89	-
Grand total	202625	134046	25031	27672

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 13a

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

ESPECES	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD ZONE 16		ZONE 17	
	1989	1990	1989	1990
Morue	4572	2093	1360	611
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	70	11	99	26
Flétan atlantique	111	96	13	161
Plie	1279	976	35	20
Flétan du Groenland	1820	657	23036	7710
Autres pois. de fond	6	1	15	7
Hareng	102	681	311	1721
Maquereau	-	-	-	-
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	101	68
Pétoncles	2666	522	-	-
Homard	-	-	-	-
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	104056	211435	99251	99637
Autres moll & crus	-	266	15	123
Autres items	-	-	-	-
Grand total	114682	216737	124236	110084

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 14 PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES, ($/KG) 1989 ET 1990

ESPECES	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1989	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1990	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1989	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1990
Morue	0.61	0.66	0.44	0.57
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	-	0.29	0.23
Flétan atlantique	0.60	2.66	4.83	4.40
Plie	0.61	0.60	0.59	0.56
Flétan du Groenland	-	0.76	0.91	1.18
Autres pois. de fond	0.25	0.29	0.31	0.59
Hareng	0.13	0.22	0.31	0.22
Maquereau	0.23	0.22	-	0.33
Capelan	-	-	0.17	0.13
Saumon	-	-	5.75	4.27
Autres pélagiques	11.54	13.27	0.50	0.34
Pétoncles	-	-	1.03	1.06
Homard	-	-	-	-
Crevette	-	1.26	-	-
Crabe des neiges	2.76	2.43	1.79	2.10
Autres moll & crus	-	-	-	-
Autres items	-	-	1.65	-
Prix moyen du kg capturé	2.65	2.16	0.55	0.89

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 14a PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES, ($/KG) 1989 ET 1990

ESPECES	CRABIERS ESTUAIRE & ZONE 16		MOYENNE COTE-NORD ZONE 17	
	1989	1990	1989	1990
Morue	0.51	0.58	0.71	0.89
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	0.27	0.31	0.35	0.42
Flétan atlantique	3.36	5.71	1.30	5.34
Plie	0.81	0.75	0.74	0.89
Flétan du Groenland	0.98	1.25	1.00	1.26
Autres pois. de fond	0.27	2.14	0.48	0.32
Hareng	0.33	0.33	0.20	0.33
Maquereau	-	-	-	-
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	-	4.04	4.96
Pétoncles	1.07	1.03	-	-
Homard	-	-	-	-
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	2.39	2.44	2.85	2.63
Autres moll & crus	-	0.64	0.33	0.66
Autres items	-	-	-	-
Prix moyen du kg capturé	1.94	2.28	2.01	2.19

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 15

REVENU DE TRESORERIE
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	CRABIERS SUD-OUEST DU GOLFE 1989	1990	CRABIERS BASSE COTE-NORD 1989	1990
REVENUS				
Revenus de pêche	200761	130883	28498	30032
Autres revenus	125	125	-	-
Revenus totaux	200886	131008	28498	30032
COUTS				
Coûts d'opération fixes	13542	13542	1661	1661
Coûts d'entretien	8131	6045	2019	1652
Coûts d'engin	10299	7656	3863	3160
Coûts d'opération variables A	19763	17871	1534	1241
Coûts d'opération variables B	10989	8169	6227	5094
Main-d'oeuvre	63301	41268	15233	16053
Frais financiers	15772	15772	1245	1245
Coûts totaux	141797	110323	31782	30106
REVENU DE TRESORERIE	59 089	20 685	(3 284)	(74)

TABLEAU 15a

REVENU DE TRESORERIE
SELON LES FLOTTES DE PECHE AU CRABE DES NEIGES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	CRABIERS ESTUAIRE & MOYENNE COTE-NORD ZONE 16		ZONE 17	
	1989	1990	1989	1990
REVENUS				
Revenus de pêche	118296	214863	150728	128966
Autres revenus	-	-	-	-
Revenus totaux	118296	214863	150728	128966
COUTS				
Coûts d'opération fixes	6342	6342	9234	9234
Coûts d'entretien	3766	4118	4129	4009
Coûts d'engin	12022	13147	11387	11055
Coûts d'opération variables A	7547	8753	9654	9685
Coûts d'opération variables B	6471	7077	6945	6743
Main-d'oeuvre	31478	57174	31176	26675
Frais financiers	9661	9661	13192	13192
Coûts totaux	77 287	106 272	85717	80593
REVENU DE TRESORERIE	41 009	108 591	65 011	48 373

3. Espèces visées: autres mollusques et crustacés

Espèce visée: La crevette

L'exploitation de la crevette du golfe du Saint-Laurent est réservée aux 134 entreprises détentrices d'un permis de pêche pour cette espèce. Ce permis leur donne accès aux 5 stocks de crevettes identifiés dans le golfe Saint-Laurent (Annexe E) assujettis au même plan de gestion. Sur les 134 entreprises, 56 sont localisées au Québec dont 47 sont considérées comme actives en 1990. Pour les fins de notre analyse, nous avons exclu les crevettiers de plus de 100 pieds puisque leurs opérations se déroulent dans les stocks situés à l'extérieur du golfe Saint-Laurent. D'ailleurs, on retrouvera ces bateaux dans la section "autres flottes" sous la bannière "bateaux plus grand que 100 pieds". La flotte de crevettiers débarque à elle seule plus de 70% de toute la crevette capturée par les entreprises québécoises.

Effort de pêche (Tableau 16)

On retrouve un bateau actif de moins qu'en 1989. Les 47 bateaux actifs effectuent en 1990 une moyenne de 22,1 voyages de pêche qui ont permis de passer 156 jours en mer et de pêcher 114,6 jours. Comparativement à 1989, ces chiffres représentent une légère diminution de l'effort.

Débarquements (Tableaux 17, 18 et 19)

Depuis 1986 le volume moyen de crevette d'un crevettier type n'a cessé de croître. En 1990 le volume atteint 200,3 tm après avoir subit une légère augmentation de 2%. Le volume total augmente quant à lui de 4% pour atteindre 238,1 tm. La diminution de 17¢ le kg contribue à faire diminuer la valeur du débarquement moyen qui passe de $284 465 à $261 901 pour une diminution de 8%.

Résultats financiers (Tableau 20)

Il semble que la baisse dans les coûts due à la diminution dans l'effort de pêche est proportionnelle à la diminution du revenu de pêche de sorte que le revenu de trésorerie demeure relativement stable de 1989 à 1990. De $54 201 il passe à $54 900. Il en ressort que les crevettiers furent légèrement plus efficaces dans leur pêche puisque la proportion du revenu de trésorerie sur le revenu brut de pêche passe de 19% à 21%.

Espèce visée: le homard

Le homard fait l'objet d'une exploitation commerciale dans chacun des trois secteurs maritimes du Québec. On compte 651 permis de pêche au homard au Québec en 1990, soit 3 de plus qu'en 1989. La sous-flotte la plus importante est située aux Iles-de-la-Madeleine, où l'on retrouve 325 permis. La Gaspésie suit avec 223 permis alors que la Côte-Nord et l'Ile d'Anticosti en ont respectivement 88 et 15. La flotte de homardiers du Québec a pêché, en 1990, 93% de tout le homard pêché par les flottes québécoises. Enfin, on doit noter que l'effort de pêche des homardiers des Iles-de-la-Madeleine et de ceux de la Gaspésie présentée au tableau 16a, est une estimation basée sur l'enquête Coûts et Revenus de 1989.

Les homardiers des Iles-de-la-Madeleine.

Cette flotte compte 321 bateaux ayant pêchés en 1990. Cependant, un bateau ne peut-être considéré comme actif. Il reste donc 320 bateaux actifs en 1990 qui à eux seuls constituent 70% des débarquements québécois de homard et 75% des débarquements de la flotte de homardiers dans son ensemble.

Effort de pêche (Tableau 16a)

Les 320 bateaux actifs ont significativement augmenté leur effort de pêche en 1990. Il est possible que cette hausse de l'effort de pêche soit attribuable à la baisse dans le prix au débarquement du homard. Pour maintenir leurs revenus, les pêcheurs de homard tenteraient d'augmenter le volume par un effort plus grand. On dénombre donc 106,9 voyages de pêche, 104,5 jours en mer et 102,3 jours de pêche.

Débarquements (Tableaux 17a, 18a et 19a)

Le volume total d'espèces capturées par cette flotte passe de 11,3 tm à 12,6 tm, soit 12% de plus. En ce qui concerne le homard on remarque une légère augmentation de 2%. Cette hausse dans la quantité n'est pas suffisante pour maintenir la valeur du débarquement moyen. Ce dernier chute de 28% principalement à cause de la baisse de $1,91 le kg dans le prix aux débarquements de cette flotte. Le revenu brut de pêche des homardiers des Iles-de-la-Madeleine est donc de $30 149 en 1990.

Résultats financiers (Tableau 20a)

La flotte des Iles-de-la-Madeleine voit le revenu de trésorerie de ses bateaux se diviser par 4 en 1990. Il passe donc de $15 570 à $3 839. Ce sont ces homardiers qui subissent la plus grande baisse à ce niveau.

Les homardiers de la Gaspésie.

Les homardiers de cette région géographique peuvent être considérés comme la deuxième flotte en importance au Québec en ce qui concerne le nombre de bateaux. Sur les 223 permis émis pour cette région, 191 ont pêché du homard et 189 en tout sont considérés comme actifs. Les bateaux actifs ont capturé 20% de tout le homard pris par l'ensemble des entreprises québécoises. Vis-à-vis l'ensemble des homardiers cette flotte représente 22% de tout le homard capturé.

Effort de pêche (Tableau 16a)

L'effort de pêche de ces bateaux à légèrement diminué en comparaison avec 1989. On compte autant de jours en mer que de voyages de pêche, soit 79,9, et un peu moins de jours de pêche, soit 77.

Débarquements (Tableaux 17a, 18a et 19a)

Le volume capturé en 1990 par ces bateaux s'élève à 11,2 tm comparativement à 12,1 tm l'année précédente. Malgré une légère baisse du volume moyen total, la proportion de homard dans ce volume augmente en 1990. Elle passe de 2,8 tm à 3,5 tm, soit 700 kg de plus par bateau. Cette augmentation dans le volume de homard ne réussit cependant pas à maintenir la valeur des débarquements au niveau de 1989. La baisse dans le prix aux débarquements de $1,95 en serait la principale cause. La valeur du revenu brut chute donc à $17 653, 14% de moins qu'en 1989.

Résultats financiers (Tableau 20a)

Le revenu de trésorerie a connu une baisse plus que proportionnelle à la diminution du revenu brut de pêche. On remarque que ce dernier à fléchi de 23% pour se fixer à $3 197. En pourcentage du revenu brut de pêche, on note une diminution marginale du ratio d'efficacité qui se fixe à 18%. Ceci dénote une efficacité relativement stable.

Espèce visée: le pétoncle

Le pétoncle fait l'objet d'une exploitation dans chacun des trois grands secteurs maritimes du Québec. En 1990, on compte 73 permis réguliers et 4 permis exploratoires. De ces permis on en dénombre 37 ayant comme principale espèce pêchée le pétoncle et 26 d'entre eux sont considérés comme actifs. Ces derniers représentent 73% de tout le pétoncle capturé par les entreprises du Québec.

Effort de pêche (Tableau 16)

Avec 6 bateaux de plus en 1990, les pétoncliers ont, pour une deuxième année consécutive, augmenté leur effort de pêche. Ceux-ci effectuèrent 49,7 voyages de pêche qui leurs ont permis de rester 82,4 jours en mer et de pêcher pendant 74,3 jours.

Débarquements (Tableaux 17, 18 et 19)

L'augmentation de l'effort de pêche s'est encore fait sentir sur le volume moyen débarqué par un bateau type. Deux faits attirent notre attention sur ce débarquement moyen. D'abord, le volume de pétoncle est passé de 66,1 tm à 99,8 tm, soit une augmentation de 51%. Deuxièmement, les pétoncliers ont pratiquement abandonné toutes les autres espèces. Il advient donc que le volume total égale à peu de choses près le volume de pétoncle. Le prix étant stable, il est normal de voir le revenu brut de pêche d'un bateau de cette flotte subir une hausse. Cette hausse est de 48% et fait croître le revenu brut à $105 931.

Résultats financiers (Tableau 20)

La hausse du revenu brut est plus que proportionnelle à la hausse des coûts attribuable à l'effort de pêche plus grand. Le revenu de trésorerie s'apprécie de plus de $10 000 pour atteindre $20 867. On remarque aussi que le rapport revenu de trésorerie sur revenu brut de pêche s'est accru de 15% à 20%, ce qui fait croire que la pêche de ces bateaux est plus efficace en 1990.

Figure 7

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA PECHE A LA CREVETTE, AU HOMARD ET AU PÉTONCLE, 1990

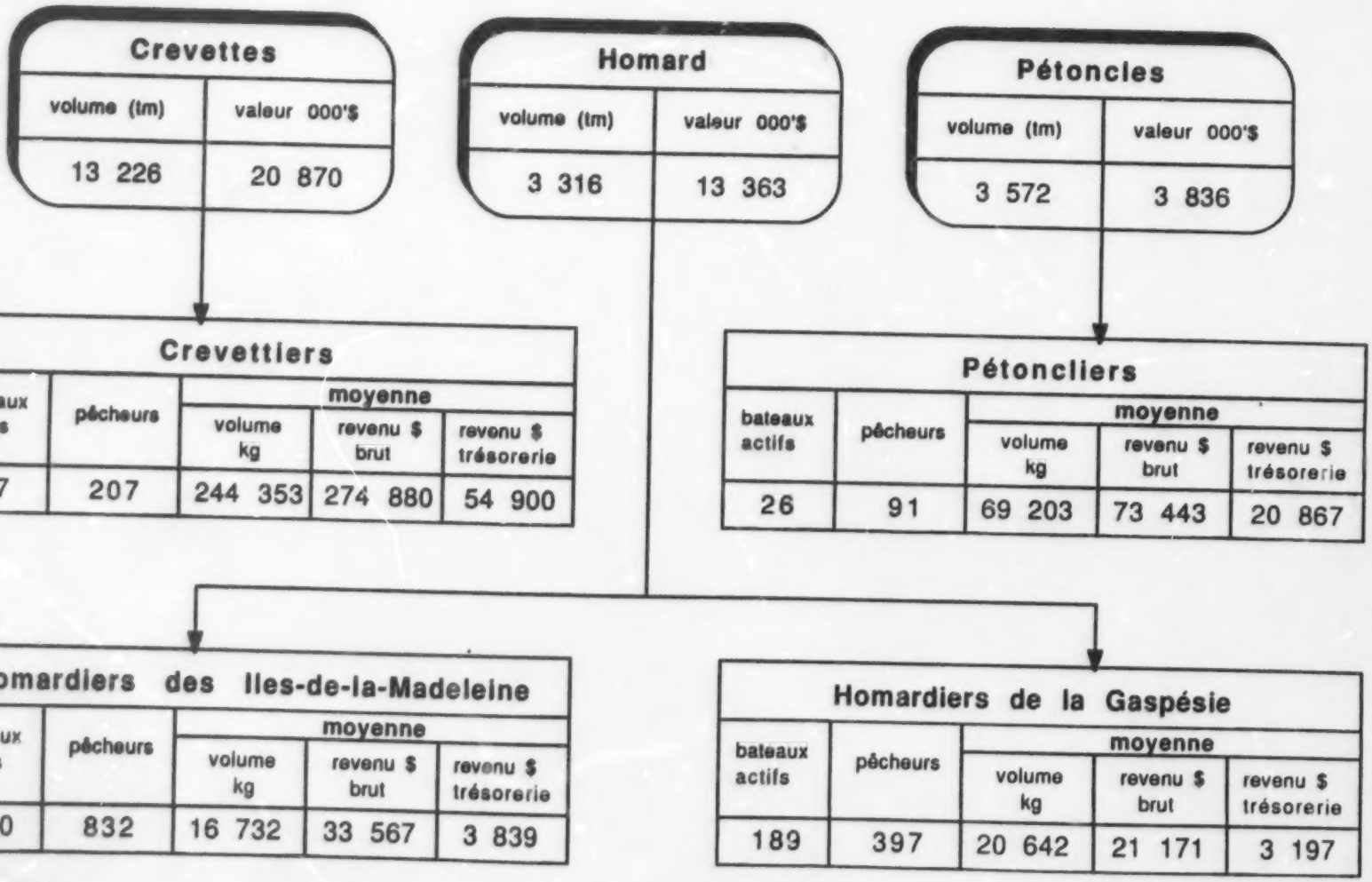

TABLEAU 16

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1989	1990	1989	1990
Nombre de bateaux actifs	48	47	20	26
Nombre de voyage	27.0	22.1	35.5	49.7
Nombre de jour en mer	180.4	156.0	70.5	82.4
Nombre de jour de pêche	137.3	114.6	61.7	74.3

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 16a

EFFORT DE PECHE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

EFFORT DE PECHE	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1989	1990	1989	1990
Nombre de bateaux actifs	324	320	202	189
Nombre de voyage	92.0	106.9	83.0	79.9
Nombre de jour en mer	90.0	104.5	83.0	79.9
Nombre de jour de pêche	89.0	102.3	80.0	77.0

Source 1989: Coûts et Revenus 1989, Division des services économiques.
Source 1990: Estimations selon Coûts et Revenus 1989.

TABLEAU 17 VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES 1989 ET 1990

ESPECES	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1989	1990	1989	1990
Morue	16504	26300	639	8
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	6469	5327	-	-
Flétan atlantique	384	368	-	-
Plie	2417	2961	15	-
Flétan du Groenland	6336	2670	-	-
Autres pois. de fond	8	11	-	-
Hareng	167	100	550	-
Maquereau	-	-	243	7
Capelan	-	-	32	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	1	44	-	-
Pétoncles	-	-	66115	99753
Homard	-	-	-	-
Crevette	196593	200331	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-
Autres moll & crus	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-
Grand total	228879	238111	67594	99767

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 17a

VOLUME MOYEN DEBARQUE (KG), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

ESPECES	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1989	1990	1989	1990
Morue	821	1262	514	386
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	-	-	-
Flétan atlantique	13	12	3	3
Plie	47	125	271	223
Flétan du Groenland	-	-	-	-
Autres pois. de fond	22	110	36	104
Hareng	3	181	5328	5031
Maquereau	3143	3245	1449	1522
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	4	94	1	11
Pétoncles	173	352	-	-
Homard	7071	7224	2843	3545
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	5
Autres moll & crus	1	6	1630	389
Autres items	-	-	2	3
Grand total	11298	12613	12077	11221

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 18

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

ESPECES	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1989	1990	1989	1990
Morue	7780	15319	338	5
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	2008	1166	-	-
Flétan atlantique	893	953	-	-
Plie	1247	1607	10	-
Flétan du Groenland	3995	2038	-	-
Autres pois. de fond	7	6	-	-
Hareng	37	22	97	-
Maquereau	-	-	80	3
Capelan	-	-	11	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	482	-	-
Pétoncles	-	-	70990	105923
Homard	-	-	-	-
Crevette	268498	240308	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-
Autres moll & crus	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-
Grand total	284465	261901	71526	105931

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 18a

VALEUR MOYENNE DEBARQUEE ($), PRINCIPALES ESPECES
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

ESPECES	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1989	1990	1989	1990
Morue	436	876	360	299
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	-	-	-	-
Flétan atlantique	39	49	9	12
Plie	36	94	150	132
Flétan du Groenland	-	-	-	-
Autres pois. de fond	6	36	15	50
Hareng	1	28	703	875
Maquereau	906	1048	323	338
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	17	256	1	6
Pétoncles	208	374	-	-
Homard	40278	27381	18167	15722
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	3
Autres moll & crus	-	8	780	214
Autres items	-	-	3	3
Grand total	41927	30149	20511	17653

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 19 PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES, ($/KG) 1989 ET 1990

ESPECES	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1989	1990	1989	1990
Morue	0.47	0.58	0.53	0.66
Aiglefin	-	-	-	-
Sébaste	0.31	0.22	-	-
Flétan atlantique	2.33	2.59	-	-
Plie	0.52	0.54	0.67	-
Flétan du Groenland	0.63	0.76	-	-
Autres pois. de fond	0.88	0.54	-	-
Hareng	0.22	0.22	0.18	-
Maquereau	-	-	0.33	0.39
Capelan	-	-	0.34	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	-	10.96	-	-
Pétoncles	-	-	1.07	1.06
Homard	-	-	-	-
Crevette	1.37	1.20	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	-
Autres moll & crus	-	-	-	-
Autres items	-	-	-	-
Prix moyen du kg capturé	1.24	1.10	1.06	1.06

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 19a PRIX UNITAIRE MOYEN DES DEBARQUEMENTS, PRINCIPALES ESPECES SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES, ($/KG) 1989 ET 1990

ESPECES	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1989	1990	1989	1990
Morue	0.53	0.69	0.70	0.77
Aiglefin	-	0.79	-	-
Sébaste	-	-	-	-
Flétan atlantique	3.00	4.00	3.00	3.94
Plie	0.77	0.75	0.55	0.59
Flétan du Groenland	-	-	-	-
Autres pois. de fond	0.27	0.32	0.42	0.48
Hareng	0.17	0.16	0.13	0.17
Maquereau	0.29	0.32	0.22	0.22
Capelan	-	-	-	-
Saumon	-	-	-	-
Autres pélagiques	4.25	2.71	1.00	0.55
Pétoncles	1.20	1.06	-	-
Homard	5.70	3.79	6.39	4.44
Crevette	-	-	-	-
Crabe des neiges	-	-	-	0.55
Autres moll & crus	-	1.21	0.48	0.55
Autres items	-	-	1.50	1.00
Prix moyen du kg capturé	3.71	2.39	1.70	1.52

Source: Division de la statistique, MPO Région du Québec
Compilation: Division des services économiques, MPO Région du Québec

TABLEAU 20

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	CREVETTIERS		PETONCLIERS	
	1989	1990	1989	1990
REVENUS				
Revenus de pêche	292280	274880	52742	73443
Autres revenus	-	-	-	-
Revenus totaux	292280	274880	52742	73443
COUTS				
Coûts d'opération fixes	21559	21559	2681	2681
Coûts d'entretien	14994	12966	3602	4210
Coûts d'engin	16135	13953	2370	2770
Coûts d'opération variables A	13495	11046	3651	5111
Coûts d'opération variables B	46033	39807	7300	8532
Main-d'oeuvre	87573	82360	16621	23145
Frais financiers	38290	38290	6127	6127
Coûts totaux	238079	219980	42352	52576
REVENU DE TRESORERIE	54 201	54 900	10 390	20 867

TABLEAU 20a

REVENU DE TRESORERIE MOYEN
SELON LES FLOTTES DE PECHE AUX MOLLUSQUES ET CRUSTACES
1989 ET 1990

REVENU DE TRESORERIE	HOMARDIERS			
	I-D-M		Gaspésie	
	1989	1990	1989	1990
REVENUS				
Revenus de pêche	45162	33567	22989	21171
Autres revenus	-	-	-	-
Revenus totaux	45162	33567	22989	21171
COUTS				
Coûts d'opération fixes	1983	1983	1116	1116
Coûts d'entretien	2790	3241	1600	1540
Coûts d'engin	2993	3476	3561	3428
Coûts d'opération variables A	5574	6474	2465	2373
Coûts d'opération variables B	2968	3447	2325	2238
Main-d'oeuvre	8481	6304	6495	5981
Frais financiers	4803	4803	1297	1297
Coûts totaux	29592	29728	18859	17974
REVENU DE TRESORERIE	15 570	3 839	4 130	3 197

4. Autres flottes

Autres flottes et autres espèces visées

Dans cette dernière section, nous dressons un portrait sommaire des flottes qui n'ont pas été analysées dans les sections précédentes. Il s'agit de flottes pour lesquelles nous ne détenons pas de données financières suffisantes pour en estimer les résultats de 1990, mais qui néanmoins sont clairement identifiables dans les opérations de pêche des bateaux du Québec. De plus, la nouvelle règle, dite du 25%, appliquée en 1989 nous oblige d'ajouter un poste à la figure 8 qui se nomme "débarquements insuffisants". Ce poste présente le nombre de bateaux qui ont été exclus des flottes déjà étudiée en raison d'une trop petite valeur débarquée, ainsi que la somme de leurs débarquements en valeur et en volume.

En tout, les autres flottes débarquent 26 387 tm pour une valeur de 22,9 millions de dollars. De ces débarquements ressortent les postes mentionnés ci-dessous et à la figure 8.

Les bateaux de plus de 100 pieds

Des flottes comprises dans cette section, celle des bateaux de plus de 100 pieds est, sans conteste, la plus importante en terme de volume débarqué. Elle est composée de 9 bateaux dont 3 pêchent essentiellement de la crevette et les 6 autres le sébaste au chalut. Ces derniers ont un débarquement moyen qui se chiffrent à 1 946,3 tm pour une valeur de $1 413 525.

La flotte de pêche au buccin

La flotte de Buccin est plus imposante cette année que l'année dernière. Alors qu'en 1989 un seul bateau avait pu être considéré comme actif, en 1990 on en compte 10. Ces bateaux possèdent un débarquement moyen de 24,8 tm pour une valeur de $12 752.

La flotte de pêche à la ligne à main

Il existe au Québec 24 entreprises de pêche dont le revenu principal provient de l'utilisation d'un engin de pêche associé à la ligne à main. Ces entreprises débarquent en moyenne 4,9 tm de poisson. En 1990, la morue et le maquereau constituent l'essentiel de leurs débarquements avec 2,7 tm et 2,0 tm respectivement. Le revenu brut moyen de ces entreprises se chiffre à $2 591.

Autres flottes

Les débarquements sans bateau

On retrouve certaines espèces principalement pêchées à partir du rivage et dont les débarquements ne sont généralement pas associés à l'utilisation d'un bateau. Les principales espèces composant cette catégorie en 1990 sont les myes et l'anguille.

Les débarquements enregistrés sous cette catégorie totalisent 750,3 tm en 1990, pour une valeur de 1,7 million de dollars. Il faut néanmoins se montrer prudent par rapport à ces données. Il est en effet fort possible qu'elles soient sous-estimées puisque certains pêcheurs possédant un bateau s'adonnent à quelques-unes de ces pêches sans l'utiliser, tout en enregistrant leurs débarquements sous leur numéro de bateau de pêche commerciale.

Les bateaux hors Québec

On peut dénombrer un total de 112 bateaux enregistrés dans une autre province et qui font au moins un débarquement au Québec en 1990. Ces bateaux proviennent principalement de la côte ouest de Terre-Neuve et du nord du Nouveau-Brunswick. Leurs débarquements au Québec totalisent 1 902 tm et sont constitués à 83% de poisson de fond. En valeur ces débarquements se chiffrent à 1,2 millions de dollars. En moyenne ces bateaux ont pêché environ 17 tm pour une valeur de $10 671.

Débarquements insuffisants

On compte en 1990, 20 bateaux de moins qu'en 1989 dans cette catégorie, soit 198. Ces bateaux n'ont pu satisfaire au critère dictant qu'un bateau débarque pour au moins 25% de la valeur moyenne des débarquements de sa flotte, tout bateau compris, pour être considéré comme actif dans cette même flotte. Le volume total débarqué par ces bateaux s'élève à 713,6 tm, soit 0,8% du volume total débarqué par les entreprises québécoises. En valeur, le total se chiffre à $378 232 et constitue 0,4% de la valeur totale débarquée par les entreprises québécoises.

Figure 8

PORTRAIT DES AUTRES FLOTTES DE PECHE, 1990

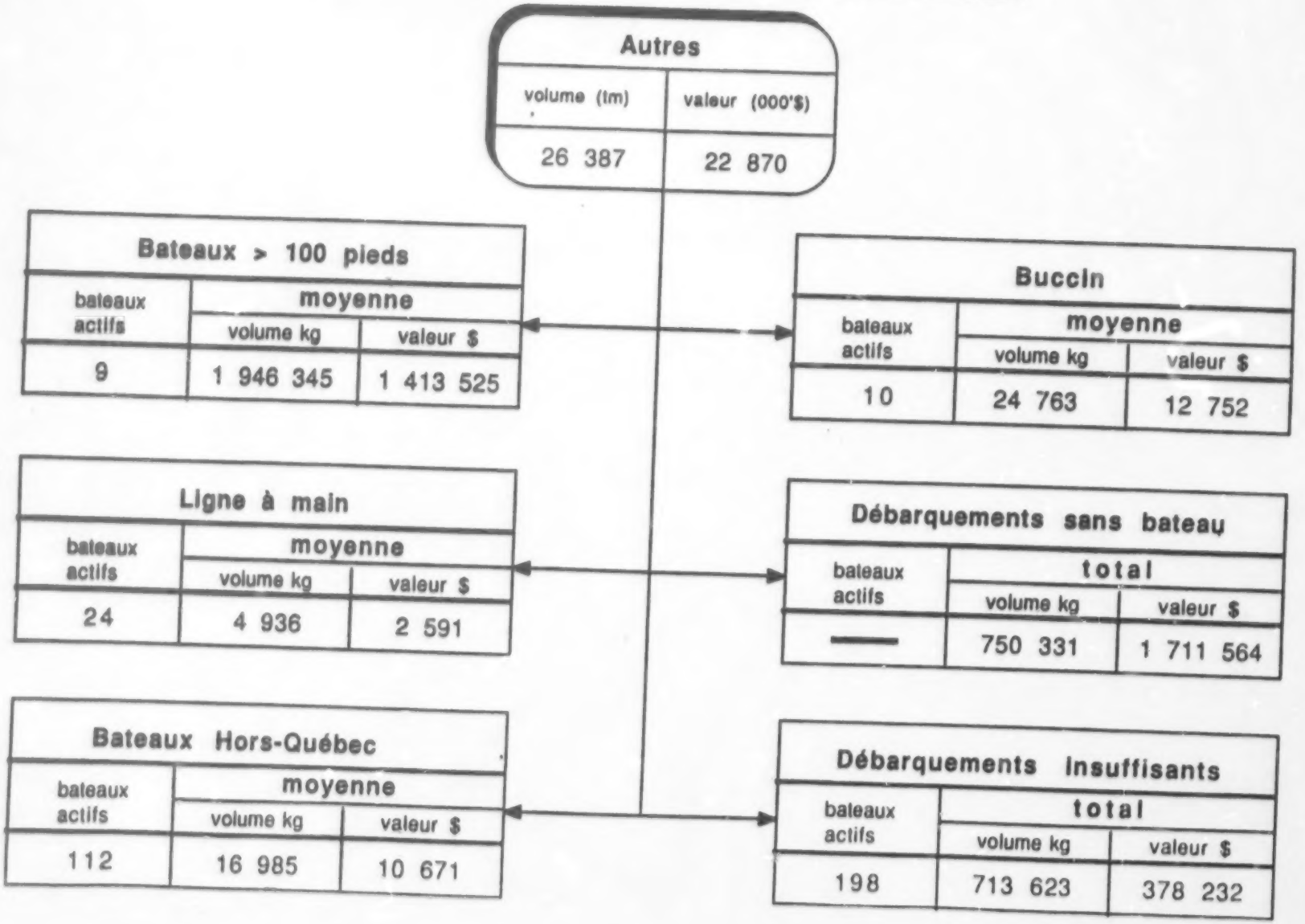

ANNEXES

ANNEXE A

Méthodologie d'estimation des résultats financiers de chacune des flottes de pêche pour les années inter-échantillonnales

La méthodologie d'estimation des résultats financiers des différentes flottes de pêche du Québec pour 1990 est fondée sur l'utilisation d'une matrice d'impact dont le fonctionnement est régi par la règle de trois.

L'idée de base est d'identifier chacune des variables ayant une influence sur les résultats financiers des flottes et de permettre à la matrice d'impact de les prendre en considération. Ainsi, la matrice d'impact développée pour les fins du présent travail permet de tenir compte de changements dans les variables suivantes:

- volume débarqué par espèce;
- prix aux débarquements pour chacune des espèces;
- nombre de bateaux actifs dans chacune des flottes;
- effort de pêche moyen de chacune des flottes.

A partir des résultats obtenus par enquête auprès de 352 propriétaires de bateaux de pêche du Québec en 1989, la Division des services économiques a analysé la situation financière de 16 flottes de pêche du Québec. Ces flottes sont:

- les chalutiers de poisson de fond de moins de 50 pieds;
- les chalutiers de poisson de fond de 50 à 65 pieds;
- les senneurs écossais;
- les cordiers de moins de 35 pieds à poisson de fond;
- les cordiers de moins de 35 pieds aux pélagiques;
- les cordiers de 35 à 49 pieds 11 pouces à poisson de fond;
- les cordiers de 35 à 49 pieds 11 pouces aux pélagiques;
- les cordiers de 50 pieds et plus;
- les crabiers du sud-ouest du golfe Saint-Laurent;

- les crabiers côtiers de l'estuaire du Saint-Laurent et de la Moyenne Côte-Nord zone 16;

- les crabiers côtiers de l'estuaire du Saint-Laurent et de la Moyenne Côte-Nord zone 17;

- les crabiers de la Basse Côte-Nord;

- les crevettiers du Québec;

- les homardiers des Iles-de-la-Madeleine;

- les homardiers de la Gaspésie;

- les pétoncliers du Québec.

Estimation des résultats 1990

Revenus de pêche

L'estimation des revenus de pêche pour 1990 tient compte des variations dans le nombre de bateaux actifs, dans le volume et la valeur des débarquements par espèce.

Pour chacune des flottes, on calcule tout d'abord le volume et la valeur des débarquements par espèce pour les années 1989 et 1990. En utilisant le nombre de bateaux actifs pour chacune de ces deux années, on détermine le volume et la valeur moyenne des débarquements par espèce par bateau. Ces données nous permettent d'obtenir la variation (en %) dans le volume des débarquements, ainsi que le prix unitaire aux débarquements obtenu pour chaque espèce. On utilise ensuite les formules suivantes afin de calculer, pour notre échantillon, le volume et la valeur des débarquements de chaque espèce pour 1990.

Volume:

$$(\text{Volume}_i\ 90)^e = (\text{Volume}_i\ 89)^e * (1 + (\#\text{Volume}_i)^p) \qquad (1)$$

où $(\text{Volume}_i\ 90)^e$ = Volume moyen débarqué pour l'espèce i en 1990 par l'échantillon.

$(\text{Volume}_i\ 89)^e$ = Volume moyen débarqué pour l'espèce i en 1989 par l'échantillon.

$(\#\text{Volume}_i)^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1990 dans le volume moyen débarqué pour l'espèce i, par la population.

^{e} = échantillon ^{p} = population

Valeur:

$$(\text{Valeur}_i\ 90)^e = (\text{Volume}_i\ 90)^e * (\text{Prix}_i\ 90)^p \qquad (2)$$

où $(\text{Valeur}_i\ 90)^e$ = Valeur moyenne débarquée pour l'espèce i en 1990 par l'échantillon.

$(\text{Prix}_i\ 90)^p$ = Valeur unitaire des débarquements de la population, pour l'espèce i, en 1990.

La sommation des "$(\text{Valeur}_i\ 90)^e$" obtenues par espèce donne le total des revenus de pêche de l'entreprise moyenne pour 1989.

Coûts d'opération

Les coûts d'opération quant à eux, sont sujets aux variations dans l'effort de pêche. La définition détaillée des coûts d'opération ne sera abordée que dans le cas où la méthodologie utilisée nous oblige à regrouper les coûts de façon différente de ce que l'on retrouve à l'ANNEXE C. Nous nous contenterons donc ici d'expliquer les calculs utilisés pour estimer les coûts d'opération de l'année 1990.

Coûts fixes d'opération

Comme leur nom l'indique, ces coûts ne sont pas reliés à l'effort de pêche déployé d'une année à l'autre, ni des variations dans les prix aux débarquements; ils sont considérés comme constants à court terme. Ils ont donc été reportés de 1989 à l'année 1990.

Coûts d'entretien

Les coûts d'entretien sont considérés comme pouvant varier en lien avec l'utilisation plus ou moins intensive du bateau. En conséquence, ils varient en fonction du nombre moyen de jours en mer. La formule utilisée est la suivante:

$$(\text{Coûts d'ent.}90)^e = (\text{Coûts d'ent. } 89)^e * (1 + (\#\text{Jours mer})^p) \qquad (3)$$

où $(\text{Coûts d'ent. } 90)^e$ = Coûts d'entretien de l'échantillon pour 1990.

$(\text{Coûts d'ent. } 89)^e$ = Coûts d'entretien de l'échantillon pour 1989.

$(\#\text{Jour mer})^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1990 dans le nombre moyen de jours en mer de la population.

Annexe A

Coûts d'engin

Les coûts d'engin pour l'année 1990 sont estimés de la même façon que pour les coûts d'entretien. Ils sont fonction de la variation dans le nombre moyen de jours en mer de la flotte. Il suffit de remplacer les coûts d'entretien par les coûts d'engin dans l'équation (3).

Coûts d'opération variables

Les coûts d'opération variables ont été divisés en deux catégories afin de différencier les coûts qui sont fonction du nombre de voyages, des coûts qui sont fonction du nombre de jours en mer.

Coûts variables A

Ces coûts sont fonction du nombre moyen de voyages. Les coûts que l'on retrouvent dans cette catégorie sont les frais de glace et de sel, les frais d'appât, les coûts de main-d'oeuvre à quai, ainsi que tous les coûts variables reliés à l'utilisation des équipements, des installations et des véhicules localisés à quai. La formule utilisée dans le calcul est la suivante:

$$(\text{Coûts A 90})^e = (\text{Coûts A 89})^e * (1 + (\#\text{voyages})^p) \qquad (4)$$

où $(\text{Coûts A 90})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des voyages de pêche, pour l'échantillon en 1990.

$(\text{Coûts A 89})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des voyages de pêche, pour l'échantillon en 1989.

$(\#\text{voyage})^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1990 dans le nombre moyen de voyages de pêche de la population

Coûts variables B

Ces coûts varient en rapport avec le nombre de jours passés en mer. Les coûts considérés dans cette catégorie sont les coûts des produits pétroliers et les provisions. La formule d'estimation est la suivante:

$$(\text{Coûts B 90})^e = (\text{Coûts B 89})^e * (1 + (\#\text{Jours mer})^p) \qquad (5)$$

où $(\text{Coûts B 90})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des jours en mer, pour l'échantillon en 1990.

$(\text{Coûts B 89})^e$ = Coûts variables qui sont fonction des jours en mer, pour l'échantillon en 1989.

$(\#\text{jour mer})^p$ = Variation (en %) de 1989 à 1990 dans le nombre moyen de jours en mer de la population.

Coûts de main-d'oeuvre

La majorité des équipages de pêche sont rémunérés en fonction d'un certain pourcentage de la valeur des débarquements. En conséquence, les coûts de main-d'oeuvre sont calculés en fonction d'un pourcentage fixe de 1989 à 1990, de la valeur des débarquements. On y retrouve les coûts nets de rémunération de l'équipage (excluant le capitaine), ainsi que les contributions de l'employeur à la CSST et à l'assurance-chômage. La formule utilisée est donc la suivante:

$$(\text{M-O } 90)^e = (\text{Revenus } 90)^e * ((\text{M-O } 89)^e / (\text{Revenus } 89)^e) \qquad (6)$$

où $(\text{M-O } 90)^e$ = Coûts de main-d'oeuvre de l'échantillon pour 1990.

$(\text{M-O } 89)^e$ = Coûts de main-d'oeuvre de l'échantillon pour 1989.

$(\text{Revenus } 90)^e$ = Revenus de pêche de l'échantillon pour 1990.

$(\text{Revenus } 89)^e$ = Revenus de pêche de l'échantillon pour 1989

Frais financiers

Les frais financiers comprennent les coûts d'intérêt et de remboursement sur le capital emprunté. Ces coûts sont gardés constants dans le calcul du revenu de trésorerie afin d'éliminer toute variation dans le revenu de trésorerie découlant d'un changement dans le remboursement de la dette.

L'année de base utilisée est 1989. Il s'agit de la dernière année pour laquelle nous disposons de renseignements détaillés, provenant d'une enquête directe auprès des pêcheurs-propriétaires sur la performance financière des flottes de pêche du Québec.

ANNEXE B

Définitions des flottes

Chalutiers de moins de 50 pieds.

Cette flotte de chalutiers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche de poisson de fond avec un engin mobile et ayant une longueur hors-tout se situant en bas de 49 pieds 11 pouces. De plus, 50% ou plus de la valeur de leurs débarquements provient des espèces de fond. Les senneurs écossais sont exclus de cette flotte.

Chalutiers de 50 à 65 pieds.

Cette flotte de chalutiers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche de poisson de fond avec un engin mobile et ayant une longueur hors-tout se situant entre 50 et 64 pieds 11 pouces. De plus, 50% ou plus de la valeur de leurs débarquements provient des espèces de fond. Les senneurs écossais sont exclus de cette flotte.

Senneurs écossais

La flotte de senneurs écossais est constituée des bateaux détenant un permis de pêche de poisson de fond avec engin mobile, ayant principalement utilisé comme engin une senne écossaise et dont la principale source de revenu provient des débarquements de poisson de fond.

Cordiers de moins de 35 pieds

Les flottes de cordiers de moins de 35 pieds sont constituées de bateaux détenant un permis de pêche au poisson de fond ou aux pélagiques avec engin fixe à corde (filet maillant, palangre, fascine, trappe) et dont la principale source de revenu est liée à l'utilisation de cet engin. La longueur hors-tout de ces bateaux ne dépasse pas 34 pieds 11 pouces.

Cordiers de 35 pieds à 50 pieds

La flotte de cordiers de 35 à 50 pieds est constituée de bateaux détenant un permis de pêche au poisson de fond ou aux pélagiques avec engin fixe à corde (filet maillant, palangre, fascine, trappe) et dont la principale source de revenu est liée à l'utilisation de cet engin. La longueur hors-tout de ces bateaux se situe entre 35 pieds et 49 pieds 11 pouces.

Cordiers de 50 pieds et plus

La flotte de cordiers de 50 pieds et plus est constituée de bateaux détenant un permis de pêche avec engin fixe à corde (filet maillant, palangre, fascine, trappe) et dont la principale source de revenu est liée à l'utilisation de cet engin. La longueur hors-tout de ces bateaux est de 50 pieds et plus. De plus, 50% ou plus de la valeur de leurs débarquements provient des espèces de fond.

Crabiers de la Basse Côte-Nord

La flotte de crabiers de la Basse Côte-Nord est constituée de bateaux détenant un permis de pêche au crabe des neiges pour les zones de gestion 13, 14 et 15 (de Kégaska à Lourdes-de-Blanc-Sablon) et dont le principal revenu de pêche découle de l'utilisation de ce permis.

Crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord

La flotte de crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au crabe des neiges pour les zones de gestion 16 et 17 et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis.

Crabiers du sud-ouest du Golfe

La flotte de crabiers du sud-ouest du Golfe est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au crabe des neiges pour la zone de gestion 12 et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis.

Crevettiers

La flotte de crevettiers du Québec est constituée des bateaux détenant un permis de pêche à la crevette et dont l'activité principale de pêche est l'exploitation de cette espèce.

Homardiers

La flotte de homardiers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au homard et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis. On subdivise cette flotte en quatre régions: les Iles-de-la-Madeleine, la Gaspésie, la Côte-Nord et l'Ile d'Anticosti.

Annexe B

Pétoncliers

La flotte de pétoncliers est constituée des bateaux détenant un permis de pêche au pétoncle et dont le principal revenu découle de l'utilisation de ce permis.

ANNEXE C

Méthodologie de calcul du revenu de trésorerie des flottes de pêche du Québec

Le calcul du revenu de trésorerie exprime les résultats financiers des différentes flottes, en tenant compte des déboursés effectués dans le cours des opérations de l'entreprise de pêche. Le revenu de trésorerie ne tient pas compte de l'usure des actifs; il considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués durant l'année étudiée. Pour ce faire, nous formulons l'hypothèse que le propriétaire s'est acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers où les paiements effectifs sont considérés).

Le **revenu de trésorerie** est calculé comme suit:

REVENU TOTAL moins

- Coûts d'opération variables
- Coûts d'entretien et de réparation
- Coûts d'engins
- Coûts d'opération fixes (excluant les intérêts)
- Main-d'oeuvre
- Frais financiers

Où

Le revenu total correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poisson et des autres revenus découlant de l'utilisation des actifs à des fins reliées aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les coûts d'opération variables comprennent les produits pétroliers, les appâts, la glace, le sel, les provisions, les cotisations à l'assurance-chômage (part de l'employeur), les cotisations à la CSST, les coûts de main-d'oeuvre (excluant les salaires de l'équipage), ainsi que tous les autres coûts reliés directement aux opérations de pêche (ex.: gants, vêtements cirés, couteaux, etc.) en incluant les coûts variables reliés à l'utilisation des autres actifs que le bateau (véhicules, installations et équipements).

Les coûts d'entretien et de réparation comprennent tous les coûts encourus pour maintenir les actifs de l'entreprise (incluant les véhicules, installations et équipements utilisés à terre) en bon état de fonctionnement. Ils ne comprennent cependant pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins.

Annexe C

Les coûts d'engins comprennent l'acquisition nette (achat-vente) d'engins de pêche ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les coûts d'opération fixes comprennent les primes d'assurance, les coûts de location d'équipements identifiables au bateau ou aux engins, les frais de remisage du bateau (incluant les coûts de halage et de lancement), les droits de quai, les frais d'enregistrement du bateau, des permis de pêche, des permis d'opération des radios, les frais d'administration et tous les autres frais fixes annuels, incluant ceux reliés aux autres actifs (véhicules, installations et équipements).

La main-d'oeuvre correspond au salaire des membres d'équipage (excluant le capitaine) après déduction de leur part des dépenses d'opération.

Les frais financiers comprennent le paiement des intérêts sur les emprunts ainsi que les paiements de remboursement du capital emprunté.

Finalement, le revenu de trésorerie correspond au montant disponible pour le propriétaire, après paiement de toutes les dépenses, pour se payer un salaire (lorsqu'il est lui-même capitaine sur son bateau) et pour couvrir le risque pris en investissant dans le secteur des pêches. Il est à noter que le revenu de trésorerie est peut-être surestimé. En effet, les achats d'engins et certaines dépenses d'entretien ont pu être financés soit par des emprunts ou par des argents provenant des années antérieures, n'occasionnant ainsi aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant.

Carte 1: Localisation des zones de pêche au crabe des neiges

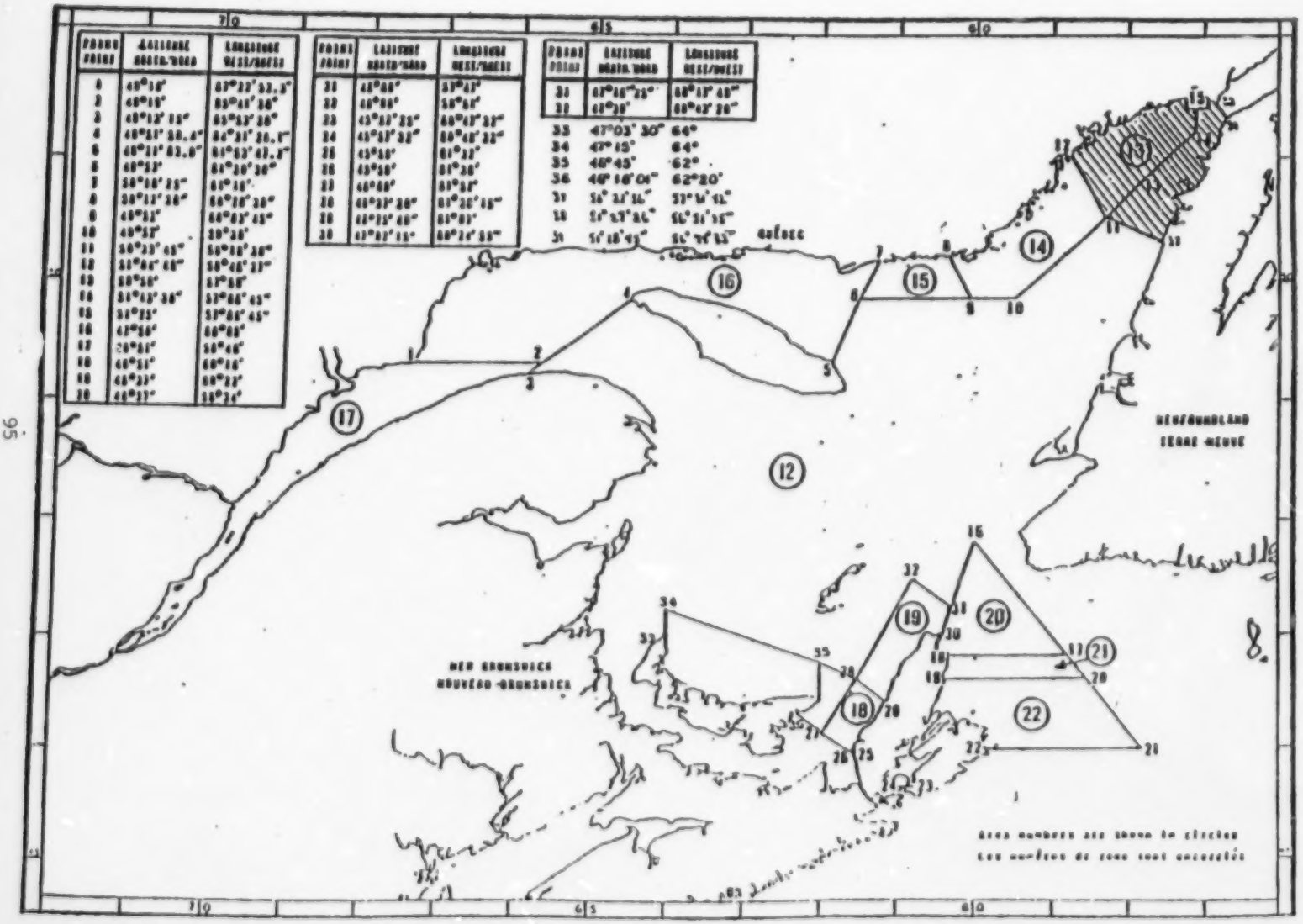

Carte 2: Localisation des zones de pêche à la crevette

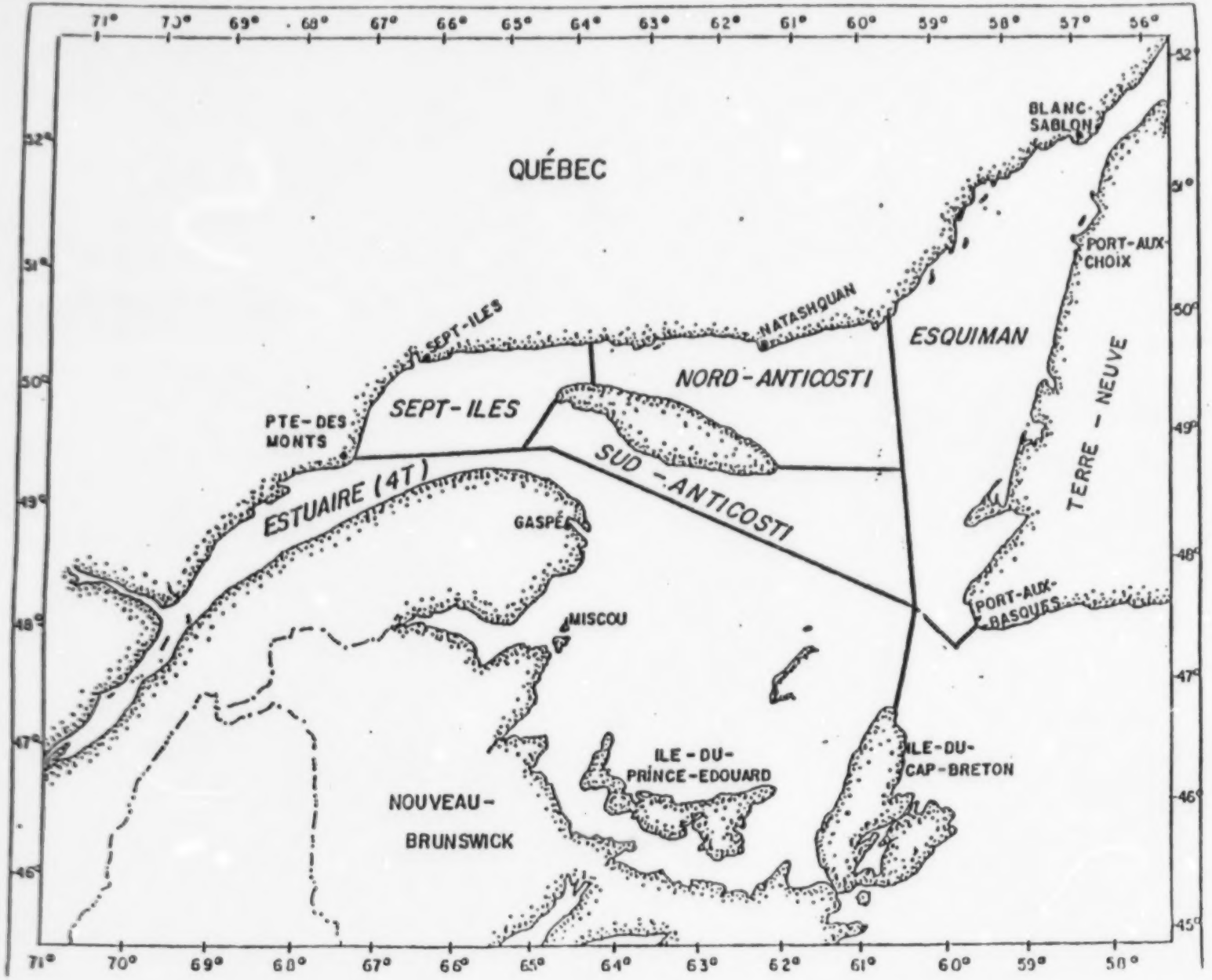

D I V I S I O N D E S S E R V I C E S E C O N O M I Q U E S

E C O N O M I C S E R V I C E S D I V I S I O N

Ministère des Pêches et des Océans - Région du Québec
Department of Fisheries and Oceans - Quebec Region

(SEPTEMBRE 1991)

Liste des rapports d'étude

1982

82-1 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale à l'industrie des pêches au Québec; 101 pages (non disponible).

1983

83-1 Processus d'évaluation et de prise de décision pour l'attribution des permis de pêche pour les bateaux de 45 pieds et plus; Document de travail; 13 pages; (non disponible).

83-2 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale à l'industrie des pêches au Québec; 183 pages (non disponible).

1984

84-1 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale destinés à l'industrie des pêches maritimes du Québec; ISBN-0-662-92919-5; 67 pages (non disponible).

84-2 Simulation comptable du pêcheur côtier; 15 pages (non disponible).

84-3 Simulation comptable du pêcheur hauturier; 15 pages (non disponible).

84-4 Le registre comptable du pêcheur; 50 pages.

List of studies

1982

82-1 -

1983

83-1 -

83-2 -

1984

84-1 Guide to Government Assistance Programs for the Quebec Marine Fishing Industry; ISBN-0-662-92919-5; 60 pages (not available).

84-2-3 Fisherman's Accounting Exercise; 15 pages; (not available).

84-4 Fisherman's Accounting Register; 50 pages; (not available).

1985

85-1 L'industrie des pêches maritimes du Québec: Description statistique; ISBN 0-662-93183-1; 184 pages.

85-2 Répertoire des programmes d'aide gouvernementale destinés à l'industrie des pêches maritimes du Québec; ISBN-0-662-93438-5; 77 pages.

85-3 Étude de rentabilité de la flotte de pêche au crabe du Québec: 1984; 47 pages (non disponible).

85-4 Étude de rentabilité du secteur de la transformation du crabe des neiges au Québec: 1984; 38 pages.

85-5 Coûts et revenus des bateaux de pêche sélectionnés du Québec: 1984; 113 pages.

85-6 Étude de rentabilité: crabiers côtiers-Estuaire du Saint-Laurent et Moyenne Côte-Nord: 1984; 68 pages (non disponible).

85-7 Description de la flotte de pêche du Québec: 1984; 51 pages.

85-8 Impact de l'addition de nouveaux permis semi-hauturiers dans la pêche au crabe du sud-ouest du Golfe; Document de travail; 25 pages (non disponible).

1985

85-1 The Maritime Fisheries Industry of Quebec: Statistical Description; ISBN-0-662-93183-1; 184 pages (not available).

85-2 Guide to Government Assistance Programs for the Quebec Marine Fisheries Industry; ISBN-0-662-93438-5; 70 pages; (not available).

85-3 Study on the Viability of the Quebec Crab Fleet: 1984; 47 pages (not available).

85-4 Economic Performance for the Crab Processing in Quebec: 1984; 35 pages (not available).

85-5 Cost and Earnings for Selected Fishing Boats in Quebec: 1984; 113 pages.

85-6 -

85-7 -

85-8 -

1986

Étude de rentabilité des composantes de l'industrie des pêches maritimes québécoises liées aux chalutiers de moins de 100 pieds: 1985

86-1 Volume 1 Les crevettiers; ISBN-0-662-93853-4; 71 pages.

86-2 Volume 2 Les chalutiers exploitant les poissons de fond; ISBN-0-662-93857-7; 83 pages.

86-3 Volume 4 Les usines de transformation des poissons de fond; ISBN-0-667-94087-3; 81 pages.

1986

Profitability Study on Various Components of Quebec Maritime Fishing Industry which are Associated with Trawlers under 100 feet in length: 1985

86-1 Volume 1 Shrimp Trawlers; ISBN-0-662-24157-2; 71 pages.

86-2 Volume 2 Groundfish Trawlers; ISBN-0-662-93857-7; 83 pages.

86-3 Volume 4 Groundfish Plants; ISBN-0-667-94087-3; 81 pages.

	Les usines de transformation de produits marins au Québec	Quebec Marine Processing Plants
86-4	Volume 1 Répertoire des producteurs; ISBN-0-662-93914-X; 95 pages.	Volume 1 Directory of Producers; ISBN-0-662-93914-x; 95 pages.
86-5	Volume 2 Évaluation des capacités de transformation; ISBN-0-662-93915-8; 28 pages.	Volume 2 Assesstment of Processing Capacity; ISBN-0-662-93915-8; 28 pages.
86-6	Évaluation économique de la technique de barratage sous vide des poissons de fond; 21 pages (non disponible.	-
86-7	Analyse de la diminution du stock de morue 4RS-3Pn sur les secteurs primaire et secondaire; Document de travail (non disponible); 38 pages.	-
86-8	Description de la flotte de pêche du Québec; 1985; 69 pages; (non disponible).	-
86-9	Coûts et revenus des bateaux de pêche du Québec: 1985; ISBN-0-662-94000-1; 140 pages.	Costs and Earnings of Quebec Fishing Vessels: 1985; ISBN-0-662-15063-5; 140 pages.
86-10	-	Estimation of the Financial Structure of Fishing Enterprise Between Cost and Earnings Survey Years; 37 pages; (not available).
1987		1987
87-1	Données techniques et financières sur les crabiers de la Basse Côte-Nord du Québec: 1985; ISBN-0-662-94152-7; 33 pages (non disponible).	Technical and Financial Data on Quebec Lower North Shore Crabbers: 1985; ISBN-0-662-15543-2; 32 pages (not available).
87-2	Données techniques et financières sur les cordiers du Québec: 1985; ISBN-0-662-94151-9; 34 pages (non disponible).	Technical and Financial Data on Quebec Longliners: 1985; ISBN-0-662-15542-4; 39 pages (not available).
87-3	La pectiniculture au Québec: Description du cycle de production et analyse financière d'une méthode d'élevage; Cantin, C., Gilbert E.,; ISBN-0-662-94523-9; 87 pages.	Scallop Culture in Quebec: Description of the Production Cycle and Financial Analysis; Cantin, C., Gilbert, E.; ISBN-0-662-94524-7; 67 pages.
87-4	La mytilyculture au Québec: Description du cycle de production et analyse financière d'une méthode d'élevage; Cantin, C., Gilbert, E.; ISBN-0-662-94524-7; 67 pages.	Mussel Culture in Quebec: Description of the Production Cycle and Financial Analysis of a culture method; Cantin, C., Gilbert, E.; ISBN-0-662-945239; 87 pages.
87-5	Chalutage du sébaste: Étude de faisabilité pour les entreprises de moins de 19,8 mètres; ISBN-0-662-94543-3; 52 pages.	Redfish Trawling: Feasibility Study on Trawlers under 19,8 metres long; ISBN-0-662-94543-3; 63 pages.

87-6 Analyse économique de la pêche au chalut boeuf; ISBN-0-662-94617-0; 16 pages (non disponible).

87-7 Analyse économique de la pêche à la seine écossaise; ISBN-0-662-94618-9; 13 pages (non disponible).

87-8 Coûts et revenus des bateaux de pêche du Québec: 1986; (2 volumes); ISBN-0-662-94521-2; 54 pages et 60 pages.

87-9 L'industrie des pêches au Québec: un avenir pour qui? ISBN-0-662-94705-3; 177 pages (non disponible).

87-6 An Economic Analysis of Pair Trawling; ISBN-0-662-94617-0; 14 pages (not available).

87-7 An Economic Analysis of Scottish Seining; ISBN-0-662-94618-9; 13 pages.

87-8 Costs and Earnings of Quebec Fishing Enterprises: 1986; (2 volumes) ISBN-0-662-94521-2; 54 pages and 60 pages.

87-9 -

1988

Analyse pluriannuelle de rentabilité des entreprise de pêche du Québec: 1984-1985-1986; (Therriault, M.)

88-1 Les crevettiers; ISBN-0-662-94948-X; 81 pages.

88-2 Les crabiers de la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent; ISBN-0-662-94949-8; 81 pages.

88-3 Les crabiers de l'Estuaire et de la Moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent; ISBN-0-662-94950-1; 81 pages.

88-4 Les crabiers du sud-ouest du Golfe; ISBN-0-662-94951-X; 81 pages.

88-5 Les cordiers de moins de 35 pieds; ISBN-0-662-94952-8; 81 pages.

88-6 Les cordiers de 35' à 49'11"; ISBN-0-662-94953-6; 81 pages.

88-7 Les pétoncliers; ISBN-0-662-94954; 81 pages.

88-8 Les homardiers; ISBN-0-662-94955-2; 81 pages.

88-9 Les chalutiers au poisson de fond; ISBN-0-662-94947-8; 81 pages.

88-10 Espèce sous-utilisée: le capelan; Lauzier, P.; ISBN-0-662-5571; 136 pages.

1988

Multiyear Profitability Analysis of Quebec Fishing Enterprises: 1984-1985-1986; (Therriault, M.)

88-1 Shrimpers; ISBN-0-662-94948-X; 81 pages (not available).

88-2 Lower North Shore Crabbers; ISBN-662-94949-8; 81 pages (not available).

88-3 Estuary and Middle Norht Shore Crabbers; ISBN-0-662-94950-1; 81 pages (not available).

88-4 Southwestern Gulf Crabbers; ISBN-0-662-94951-X; 81 pages (not available).

88-5 Longliners under 35'; ISBN-0-662-94952-8; 81 pages (not available).

88-6 Lonliners 35'-49'11"; ISBN-0-662-94953-6; 81 pages (not available).

88-7 Scallopers; ISBN-0-662-94954-4; 81 pages (not available).

88-8 Lobster Boats; ISBN-0-662-94955-2; 81 pages (not available).

88-9 Groundfish Trawlers; ISBN-0-662-94947-8; 81 pages (not available).

88-10 Underutilized Species: Capelin; Lauzier, P.; ISBN-0-662-5571; 136 pages.

88-11 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte socio-économique de la Gaspésie; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95158-1; 37 pages.

88-12 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte socio-économique de la Côte-Nord; Bourdages, J. Cantin, C., Naud, M.;ISBN-0-662-9560-3; 36 pages.

88-13 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte socio-économique des Iles-de-la-Madeliene; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95159; 30 pages.

88-14 L'industrie des pêches maritimes dans le contexte des régions du Québec: Complément d'information statistique; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-9560-1; 79 pages

88-15 Analyse économique et commerciale du homard au Québec: 1988; Therriault, M.; ISBN-0-662-9575-1; 40 pages.

88-16 Analyse économique et commerciale du crabe au Québec: 1988; Cantin, C.; ISBN-0-662-95219-7; 25 pages.

88-17 Analyse économique et commerciale des poissons de fond au Québec: 1988; Lauzier, P.; ISBN-0-662-95176-X; 30 pages.

88-18 Performance économique des flottes de pêche du Québec: 1987; Lauzier, P.; ISBN-0-662-95177-8; 80 pages.

88-11 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-Economic Conditions In Gaspe; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95158-1; 37 pages.

88-12 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-Economic Conditions On the North Shore; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-9560-3; 36 pages.

88-13 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-Economic Conditions In the Magdalen Islands; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-95159; 30 pages.

88-14 The Maritime Fishing Industry in Relation to Socio-economic Conditions In The Maritime Regions: Statistical Complement; Bourdages, J., Cantin, C., Naud, M.; ISBN-0-662-9560-1; 79 pages.

88-15 Economic and Commercial Analysis of Lobster: Quebec 1988; Therriault, M.; ISBN-0-662-9575-1; 40 pages.

88-16 Economic and Commercial Analysis of Crab: Quebec 1988; Cantin, C.; ISBN-0-662-xxxx; 30 pages.

88-17 Economic and Commercial Analysis of Groundfish: Quebec 1988; Lauzier, P.; ISBN-0-662-xxxx; 30 pages.

88-18 Economic Performance of the Quebec Fishing Fleet: 1987; Lauzier, P.; ISBN-0-662-16568-3; 63 pages.

1989

89-1 Anallyse économique et commerciale de l'industrie de la crevette au Québec: 1988; Cantin, C., Therriault, M.; ISBN-0-662-95327-4; 39 pages.

1989

-

89-2	Potentiel économique et commercial de sept espèces marines du Québec à des fins de production aquicole; Naud, M., Cantin, C.; Mars 1989 (document interne; non disponible).	89-2 N/D
89-3	Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1988; Lauzier, P., Deschênes, E.; ISBN-0-662-95581-1; 79 pages.	89-3 Economic Performance of Quebec Fishing Fleets in 1988; Lauzier, P.; ISBN-0-662-17181-0; 67 pages.
89-4	Faisabilité économique d'un élevage type de morue sur la Basse Côte-Nord; Cantin, C., Bourdages, J.; ISBN-0-662-95599-4	89-4 Economic Feasibility of a Model Cod Farm on the Lower North Shore; Cantin, C.; ISBN-0-662-17379-1; 58 pages.
89-5	Le homard du Québec: Vue d'enseimble des marchés, 1989; Martin, D., Consultant; ISBN-0-662-95666-4; 69 pages.	89-5 N/D
89-6	Analyse économique et commerciale du poisson de fond au Québec, 1989; Lauzier, P.; ISBN-0-662-95693-1; 19 pages.	89-6 Economic and Commercial Analysis of Groundfish in Quebec, 1989; Lauzier, P.; ISBN-0-662-17469-0; 27 pages.
89-7	Analyse économique et commerciale du crabe des neiges au Québec, 1989; Cantin, C.; ISBN-0-662-95726-1; 51 pages.	89-7 Economic and Commercial Analysis of Snow Crab in Quebec, 1989; Cantin, C., Boucher, J.; ISBN-0-662-17622-7; 25 pages.
89-8	Analyse économique et commerciale du pétoncle au Québec, 1989; Vincent, P.; ISBN-0-662-95854-3; 19 pages.	
89-9	Analyse économique et commerciale du homard au Québec, 1989; Therriault, M.; ISBN-0-662-95764-4; 37 pages.	
89-10	L'élevage de la morue franche, Gadus Morhua: réalités biologiques et économiques; Dutil, J.-D., Cantin, C., Lauzier, P., Naud, M., Munro, J., Bailey, R.; ISBN-0704-3708; 41 pages (disponible seulement à l'institut Maurice-Lamontagne).	
1990		**1990**
90-1	Analyse des Marchés du Crabe des Neiges au Canada 1989; Cantin, C.; ISBN-0-662-95832-2; 21 pages.	90-1 A Market Analysis of the Canadian Snow Crab 1989; Cantin, C.; ISBN-0-17482-8; 20 pages.

90-2	Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1989; Lalande, G., Deschênes, E.; (non disponible) Rapport interne seulement.	90-2 N/D
90-3	Coûts et Revenus des entreprises de pêche, 1989; Lemieux, P.; ISBN-0-662-96536-1; 84 pages.	90-3 Costs and Earnings of Quebec Fishing Enterprise, 1989; Lemieux, P.; ISBN-0-662-18382-7; 84 pages.
90-4	Analyse Comparative - Performance 1989 - Chalutiers de 50' à 64'11" au Poisson de Fond du Québec; Cantin, C., Pelletier, D., Benbiga, M.; ISBN-0-662-96321-0; 45 pages.	90-4 Comparative Analysis 1989 Performance Quebec Groundfish Trawlers 50' to 64'11"; Cantin, C., Pelletier, D., Benbiga, M.; ISBN-0-662-18195-6; 41 pages.
90-5	Analyse Économique de la Pêche Côtière au Québec 1987-1989; Lalande, G., Dubé, N.; ISBN-0-662-96449-7; 25 pages.	90-5 Economic Analysis of the Quebec Inshore Fishery 1987-1989; Lalande, G.; ISBN-0-662-96449-7; 21 pages.
90-6	Analyse Économique et Commerciale Du Poisson de Fond au Québec, 1990; Lauzier, P.; ISBN-0-662-96403-9; 47 pages.	90-6 Economic and Commercial Analysis of Groundfish in Quebec, 1990; Lauzier, P.; ISBN-0-662-18474-2; 47 pages.
90-7	Analyse Économique et Commerciale du homard au Québec, 1990; Boucher, J.; ISBN-0-662-96398-9; 33 pages.	90-7 Economic and Commercial Analysis of Lobster in Quebec, 1990; Boucher, J.; ISBN-0-662-18285-5; 33 pages.
90-8	Analyse Économique et Commerciale de l'industrie du Crabe des Neiges au Québec, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-96763-1; 39 pages.	90-8
90-9	État actuel de l'industrie des pêches du Québec, janvier 1991; Lauzier, P., Boucher, J., Cantin, C.; ISBN-0-662-96674-0; 15 pages.	90-9
90-10		90-10
90-11	Analyse économique et commerciale de l'industrie de la pêche à la crevette au Québec, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-96546-9; 35 pages.	90-11 Economic and Commercial Analysis of the Shrimp Fishing Industry in Quebec, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-18643-5; 33 pages.
90-12	Analyse économique et commerciale de l'industrie de la pêche à la crevette dans le Golfe du St-Laurent, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-96643-0; 38 pages.	90-12 Economic and Commercial Analysis of the Shrimp Fishing Industry in the Gulf of St-Lawrence, 1990; Cantin, C.; ISBN-0-662-18678-8; 38 pages.
1991		**1991**
91-2	Performance économique des flottes de pêche du Québec, 1990; Deschênes, E., Boucher, J.; ISBN-0-662-97051-9; 96 pages.	91-2

Division des services économiques
MINISTERE DES PECHES ET DES OCÉANS
901, Cap Diamant, 3e étage
C.P. 15 500
Québec (Québec)
G1K 7Y7

Economic Services Division
DEPARTMENT OF FISHERIES AND OCEANS
901, Cap Diamant, 3rd Floor
P.O. Box 15 500
Quebec (Quebec)
G1K 7Y7